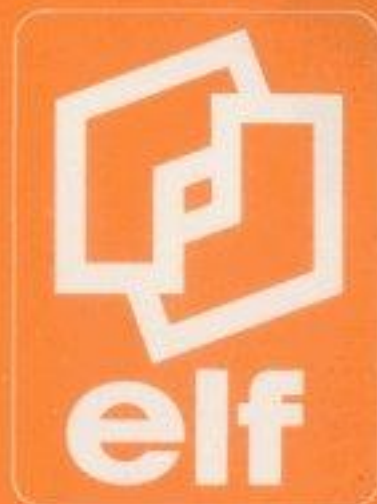




RENAULT 4

En France comme dans la plupart
des pays d'Europe...

Renault
préconise



- ◆ **RENAULT 4**
- ◆ **RENAULT 4 TL**
- ◆ **RENAULT 4 GTL**
- ◆ **RENAULT 4 F4**
- ◆ **RENAULT 4 F6**

moteur		elf 15 W 40 Prestigrade 20 W 40 Prestigrade S 20 W 50
	au-dessous de - 10 °C	elf 15 W 40 Prestigrade 10 W 30
boîte et pont	Climats tempérés	Tranself EP 80 W ou B SAE 80 W
	Climats très froids	Tranself B SAE 75 W

Nota : L'emploi des huiles 10 W 30 est déconseillé lorsque la température ne l'impose pas. Cependant si une huile 10 W 30 est utilisée pour favoriser un démarrage par temps froid, son emploi reste possible si la température s'élève

conduite et entretien

versions	types
◇ RENAULT 4	R1123 R1126
◇ RENAULT 4 TL	R1123 R1126
◇ RENAULT 4 GTL	R1128
◇ RENAULT 4 F4	R2106 R2109 R2391 R2392
◇ RENAULT 4 F6	R2370

A	Accessoires	10	D	Découvrable	19	J	Jauge d'huile moteur	24	R	Radiateur (capacité)	47
	Accumulateurs	28		Démarrage-moteur	10		Jauge essence	13		Ralenti	41 et 47
	Aération	14		Désembuage pare-brise	14	L	Lampes (caractéristiques)	39		Refroidissement (entretien)	31
	Allumage (réglage)	28-29		Désembuage vitre arrière	14		Lampes (remplacement)	38-39		Refroidissement (incidents)	43
	Alternateur	28		Diamètre de braquage	46		Lavage	33		Remorquage (caravaning)	46
	Antivol	10		Dimensions	44		Lave-vitre	11		Remorquage (dépannage)	43
	Appareillage électrique	40		Distributeur d'allumage	28-29		Levage du véhicule	35		Remplacement fusibles	40
	Appareils de contrôle	13	E	(voir allumeur)	28-29		Levier de vitesse	6		Remplacement lampes	38 à 40
	Appel de jour	11		Eau (température d'eau)	13 et 43		Liquide de frein	13 et 31		Réservoir de carburant (capacité)	47
	Après-vente	51		Éclairage extérieur	11		Liquide de refroidissement	31 et 43		Réservoir liquide de frein	31
	Avertisseur sonore	11		Éclairage intérieur	23		Lubrification	24		Réservoir lave-vitre	11
B	Banquette arrière	20-21		Écran de calandre	25	M	Manette d'éclairage	11		Rétroviseurs	23
	Batterie	28		Entretien carrosserie	33		Manettes de climatisation	14		Rodage	4
	Bougies	47		Entretien mécanique	24 à 31		Manivelle	35		Roue de secours	34
C	Capacités	47		Essence (capacité réservoir)	47		Mise en route	10	S	Schéma électrique	48
	Capot moteur	16		Essence (conseils d'économie)	26		Moteur (caractéristiques)	47		Sécurité « enfants »	17
	Caractéristiques générales	44		Essence à utiliser	13		Motoventilateur de climatisation	14		Sièges avant	8 et 22
	Caractéristiques moteur	47		Essuie-projecteurs	12		Motoventilateur de refroidissement	25		Signalisation lumineuse	12
	Caractéristiques des lampes	39		Essuie-vitre	11	N	Neige - froid - verglas	25		Signal danger (détresse)	12
	Caractéristiques châssis	46	F	Fauteuils avant	8		Nettoyage carrosserie et sellerie	33		Starter	10
	Caravaning	46		Feux de brouillard	12		Niveau de carburant	13	T	Tableau de bord	13
	Carburant (conseils d'économie)	26		Feux de croisement	11		Niveau d'huile	13-24 et 43		Tablette arrière	21
	Carburant à utiliser	13		Feux de direction	12		Niveau du liquide de refroidissement	13-31 et 43		Témoins de contrôle	13
	Carburateur	41		Feux clignotants	12		Niveau du circuit de freinage	13 et 31		Toit ouvrant	19
	Ceintures de sécurité	9		Feux de position	11	P	Pare-brise	43		Trappe de pavillon de fourgonnette	18
	Cendriers	23		Feux de route	11		Pare-soleil	23	V	Vase d'expansion	31
	Changement de lampe	38-39		Filtre à air	30		Peinture	33		Ventilateur de climatisation	14
	Changement de roue	34		Filtre d'huile	24		Phares (réglage)	37		Ventilateur du refroidissement	25
	Changement de vitesse	6		Frein à main	12 et 25		Phares additionnels	39		Verglas - froid - neige	25
	Charges remorquables	46		Frein (réservoir liquide de frein)	31		Projecteurs	37-38		Verrouillage portes	17
	Chauffage	14		Froid - neige - verglas	25		Plafonniers	23		Vidange moteur	24
	Clés	4		Fusibles	40		Planche de bord	6-7		Vidange boîte de vitesse	24
	Clignotants	12	G	Gonflage pneumatiques	4		Pneumatiques	4 et 32		Volet de départ à froid	10
	Climatisation	14		Graissage	24		Poids	46		Volet d'auvent	14
	Coffre à bagages	17	H	Hayon	17 et 18		Portes	17-18		Vitres	16
	Coffre intérieur de fourgonnette	23		Huile	24		Poste de conduite	6 à 12			
	Compteurs	13	I	Identification	50		Pression de gonflement des pneumatiques	4			
	Condamnation des portes	17		Incidents	35 à 43		Pression d'huile	13			
	Contacteur antivol	10		Indicateurs (témoins)	13						
	Contenance réservoir d'essence	47		Indicateur de direction	12						
	Contenance d'huile du carter moteur	47									
	Crevaillon	34									
	Cric	35									
	Culbuteurs (jeu des)	47									

**Signes représentatifs
des diverses commandes et témoins
susceptibles d'équiper
votre véhicule
suivant version ou pays**

commandes



essuie-vitre



signalisation
« danger »



lave-vitre



ventilateur
de climatiseur



circuit de
freinage



Essuie-
projecteurs



désembuage
lunette arrière



désembuage
lunette arrière



volet de départ



feux arrière
de brouillard

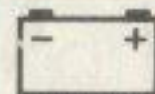
**témoins de
contrôle**



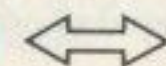
niveau carburant



pression d'huile moteur
et température d'eau



charge des accumulateurs



feux indicateurs de direction



feux de route



signalisation « danger »

Rodage

Jusqu'à 1 000 km, ne dépassez pas 80 km/h, en 4^e vitesse. Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km, qu'elle donnera toutes ses performances.

Contrôles réguliers

Niveaux : huile
liquide de refroidissement
essence
batterie
liquide de frein
lave-vitres

Entretien et contrôles entre 1 000 et 2 000 km

Vidange moteur : tous les 7 500 km

Entretien : tous les 15 000 km, mais au moins tous les ans.

Clés : Notez ici, votre numéro de clé.

En cas de perte, votre Agent Renault vous la remplace gratuitement.

Pression pneumatiques (en bars ou kg/cm²)

Dimensions 135-13/145-13	RENAULT 4 RENAULT 4 TL/GTL		RENAULT 4 F 4		RENAULT 4 F 6	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière	Avant	Arrière
Utilisation normale	1,4	1,7	1,4	1,8	1,5	2,0
Pleine charge ou parcours autoroute	1,5	1,8	1,5	2,0	1,6	2,2

Conseils économie carburant

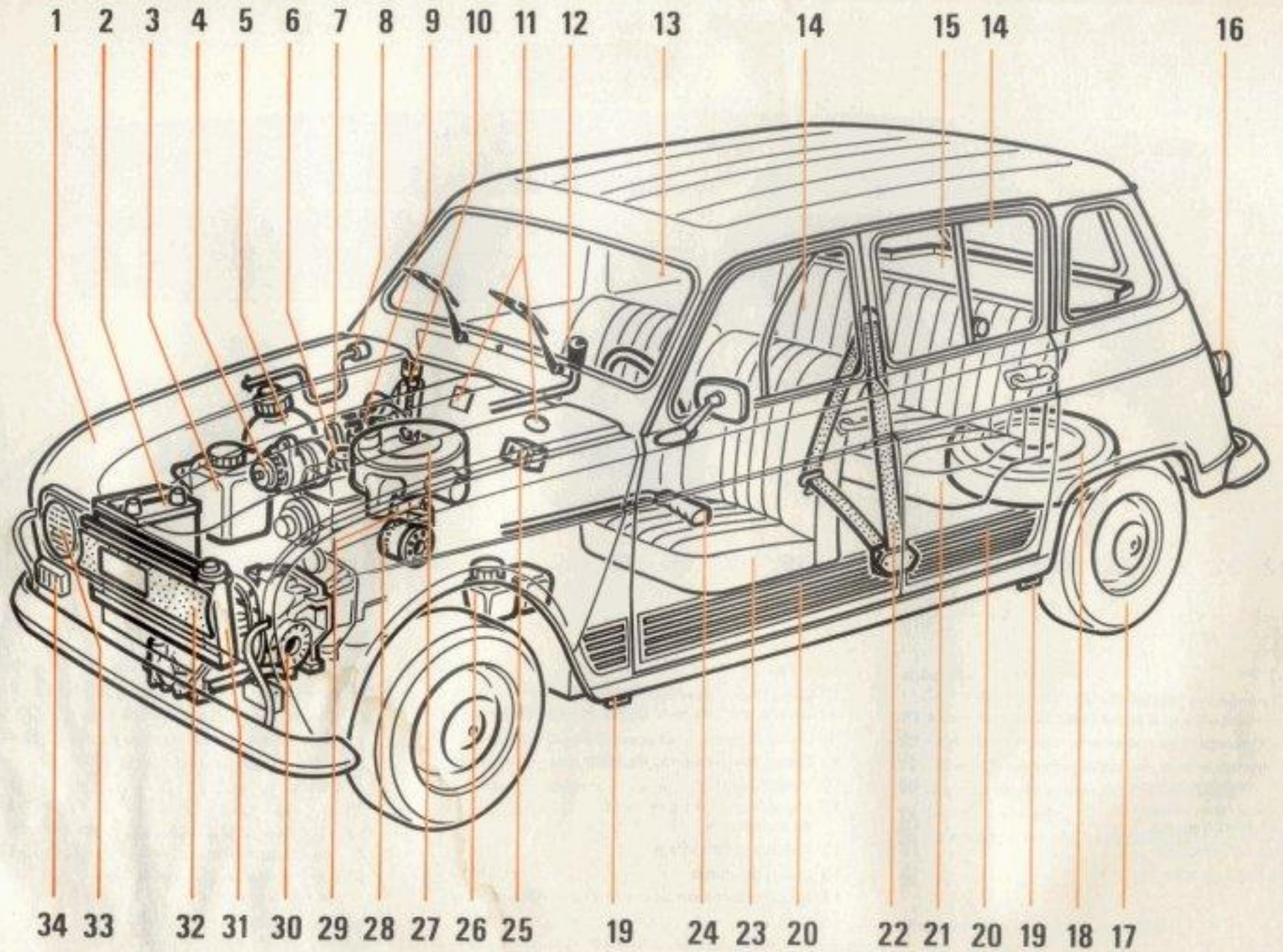
2 règles d'or

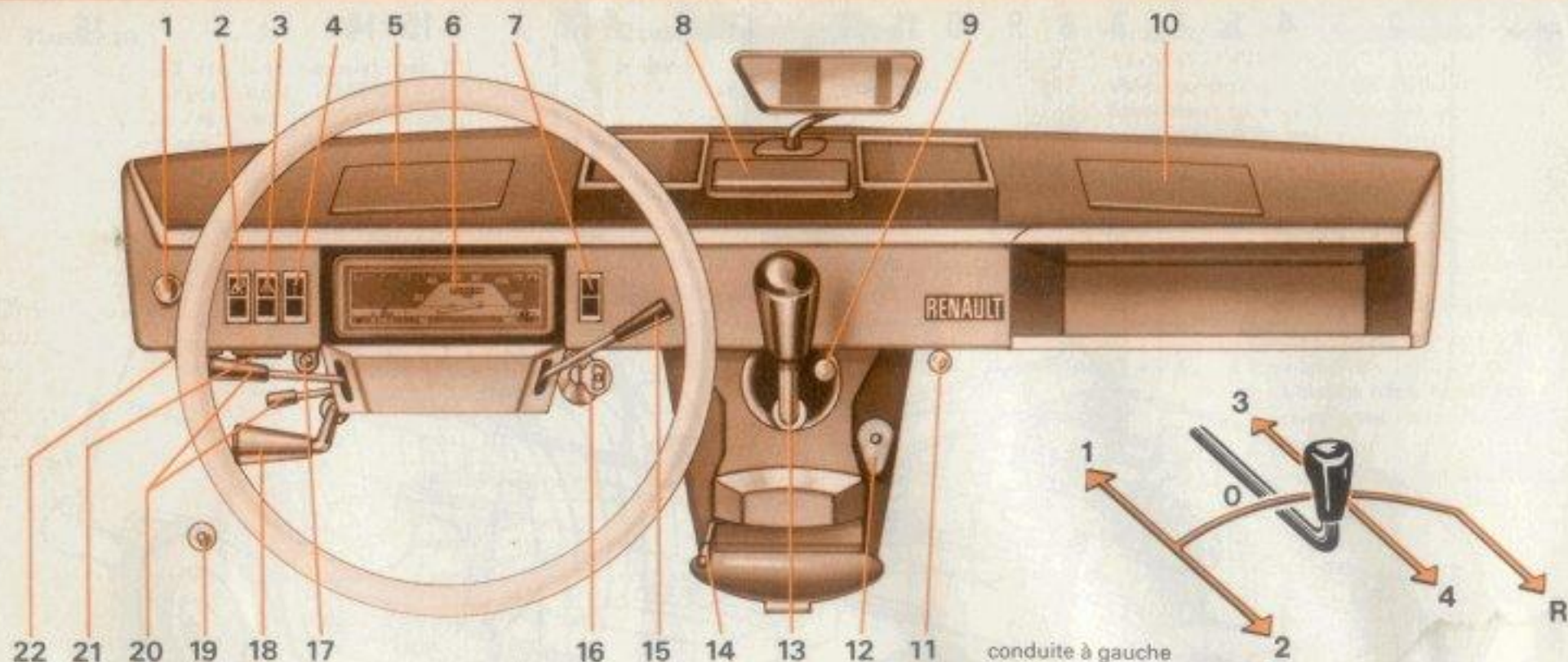
• **véhicule bien entretenu**
pression pneumatiques

• **conduite**
conduite souple - vitesse limitée
Autres conseils page 26.

Répertoire des organes et des aménagements

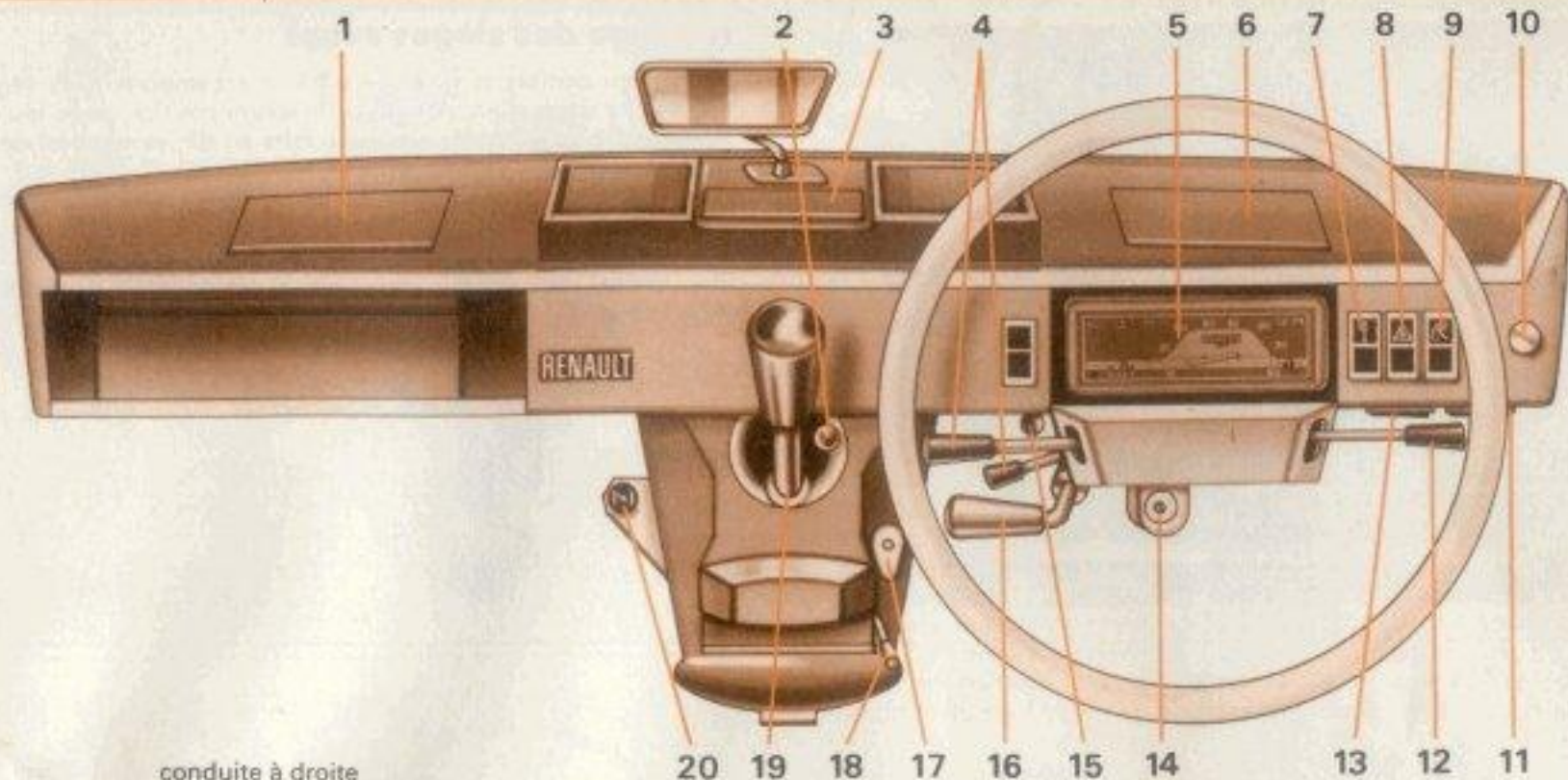
1 Capot	Voir page 16	13 Pare-brise	Voir page 43	25 Fusibles	Voir page 40
2 Batterie	28	14 Vitres coulissantes	16	26 Réservoir à liquide de frein	31
3 Réservoir de lave-vitre	11	15 Tablette arrière	21	27 Filtre à air	30
4 Alternateur	28	16 Feux arrière	39	28 Filtre à huile	24
5 Vase d'expansion du refroidissement	31	17 Pneumatiques	32	29 Carburateur	41
6 Bouchon remplissage moteur	24	18 Roue de secours	34	30 Boîte de vitesses	24
7 Jauge d'huile moteur	24	19 Points de levage	35	31 Radiateur du refroidissement	31-43
8 Manivelle	35	20 Portes	17-18	32 Écran de calandre	25
9 Allumeur	28	21 Banquette arrière	20-21	33 Phares	11-12-37-38
10 Cric	35	22 Ceintures de sécurité	9	34 Feux avant	11-39
11 Plaques d'identification	50	23 Sièges avant	8-22		
12 Levier de vitesse	6	24 Frein à main	12		





1	Commande de lave-vitre ou manipulateur d'appel lumineux*	voir page 11	7	Contacteur d'essuie-projecteurs*, ou interrupteur des feux arriere de brouillard*	voir page 12	15	Manette des feux indicateurs de direction	12
2	Interrupteur d'essuie-vitre	11	8	Cendrier	23	16	Contacteur d'allumage démarrage	10
3	Commande de signalisation « danger »* ou interrupteur factice	12	9	Tirette déverrouillage du capot	16	17	Commande de volet de départ à froid (starter)	10
4	Contacteur à témoin du circuit de freinage	13	10	Volet d'aération	15	18	Levier de frein à main	12
5	Volet d'aération	15	11	Manette du volet d'entrée d'air du climatiseur	15	19	Pédale lave-vitre*	11
6	Tableau de bord	13	12	Robinet de chauffage	15	20	Manettes d'éclairage	11
			13	Levier de vitesse (voir ci-dessus)		21	Interrupteur de désembuage lunette arriere* ou obturateur	15
			14	Manette de répartition d'air du climatiseur	15	22	Interrupteur du ventilateur de climatisation	15

* spécial à certains pays ou versions.



conduite à droite

	voir page		voir page		voir page
1 Volet d'aération	15	9 Interrupteur d'essuie-vitre	11	14 Contacteur d'allumage-démarrage	10
2 Tirette déverrouillage du capot	16	10 Commande de lave-vitre	11	15 Manette du volet d'auvent	15
3 Cendrier	23	11 Interrupteur du ventilateur de climatisation	15	16 Levier de frein à main	12
4 Manettes d'éclairage	11	12 Manette des feux indicateurs de direction	12	17 Robinet de chauffage	15
5 Tableau de bord	13	13 Interrupteur de désembuage de lunette arrière* ou obturateur	15	18 Manette de répartition d'air du climatiseur	15
6 Volet d'aération	15			19 Levier de vitesse	6
7 Contacteur à témoin du circuit de freinage	13			20 Commande du volet de départ à froid (starter)	10
8 Commande de signalisation « danger »	12				

* spécial à certains pays ou versions.



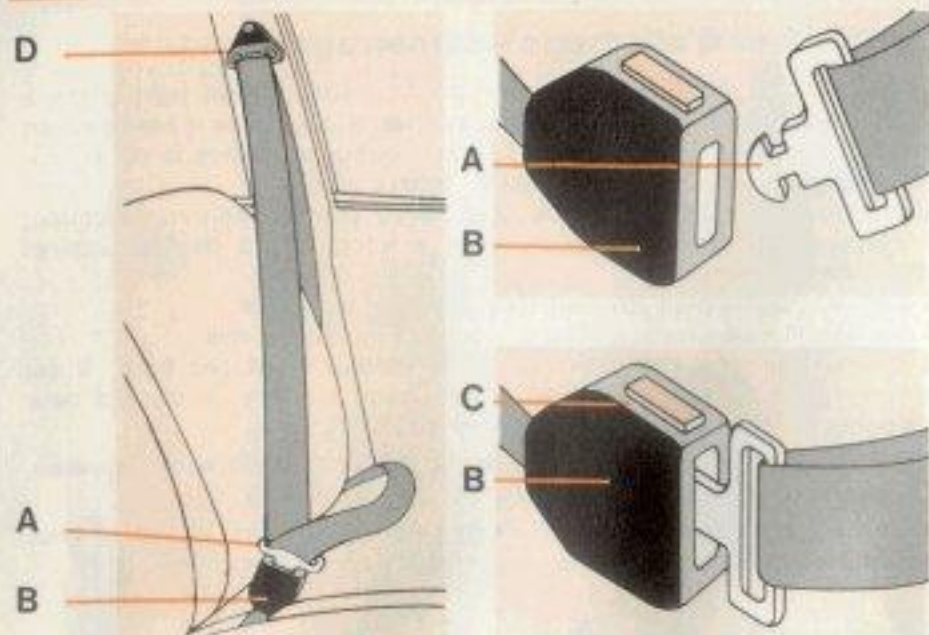
Réglage des sièges avant

Pour votre confort et votre sécurité, il est important de régler correctement votre siège afin d'obtenir la meilleure position de conduite.

Pour rendre un siège mobile (banquette ou sièges séparés) déverrouillez-le en basculant le levier **A** vers le bas.

Sans quitter votre siège, avancez ou reculez jusqu'à la position souhaitée. Les sièges séparés peuvent être équipés, en option, d'un dossier à inclinaison réglable (bouton **B**).

Sur version avec dossier inclinable, il est possible d'adapter des appuie-têtes; consultez votre Agent Renault.



Ceintures de sécurité

(montées pour certains pays)

Précautions de sécurité : Utilisez la ceinture quelle que soit l'importance du trajet.

Les ceintures ne sont pas prévues pour les enfants de moins de six ans. Evitez le frottement des ceintures avec des objets coupants.

A la suite d'un accident grave, il est impératif de remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment.

Utilisation

Ceintures avant

Elles sont de type à enrouleur.

Saisissez le pêne **A** et déroulez la sangle. Si en cours de manœuvre un blocage intervient, opérez un léger retour en arrière (10 cm environ) et déroulez à nouveau pour obtenir une longueur de sangle adaptée à votre taille.

Verrouillage : Engagez le pêne dans la boucle **B** située entre les sièges (jusqu'au déclic).

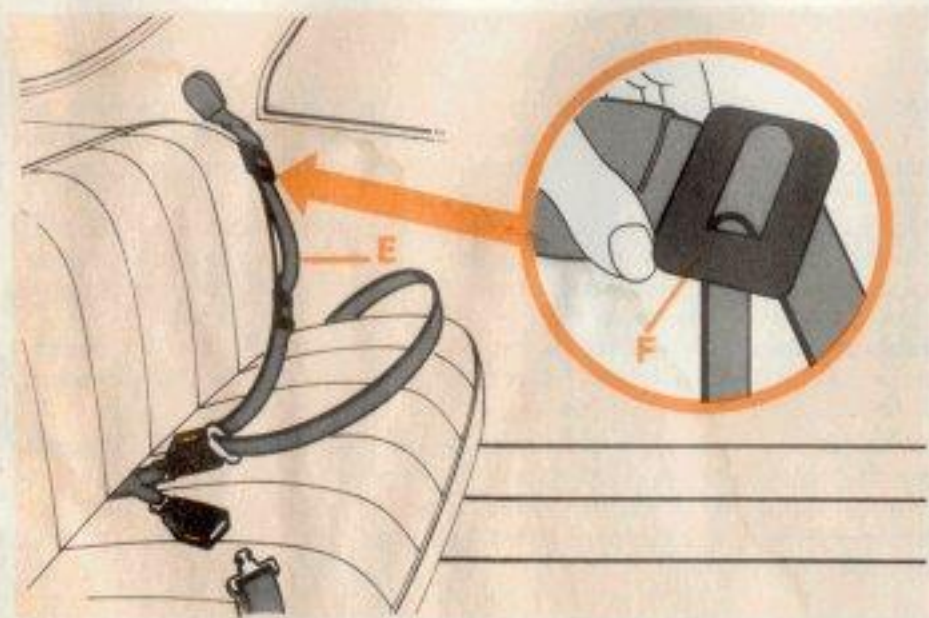
Déverrouillage : Appuyez sur le bouton **C** que comporte la boucle **B**. Au repos, la ceinture rappelée par l'enrouleur se range le long du pied milieu : il est souhaitable d'accompagner le pêne vers sa position de repos (ancrage du pied milieu **D**) pour faciliter l'action de l'enrouleur.

Ceintures arrière*

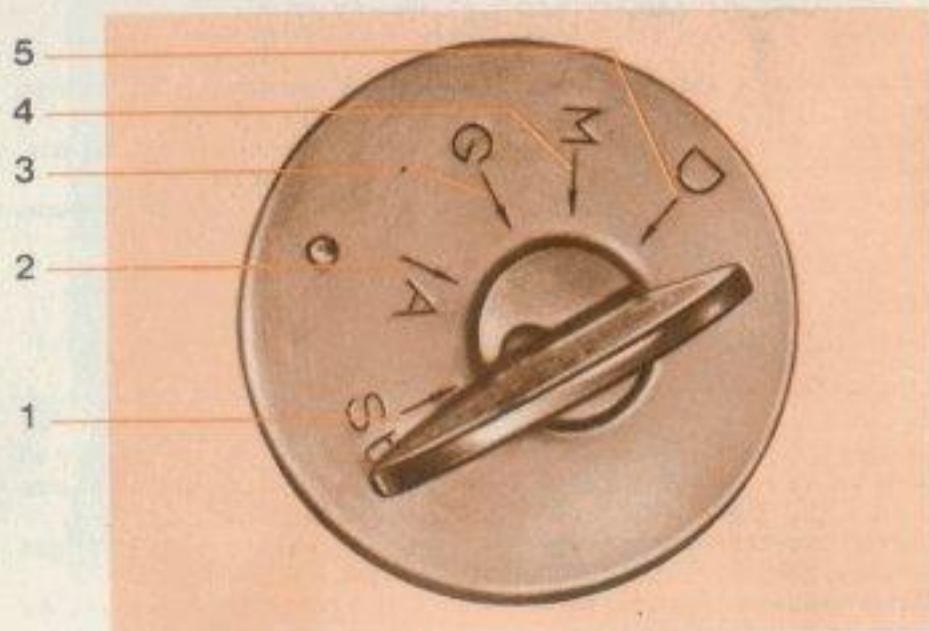
Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Réglage de la ceinture : Pour tendre, tirez sur le brin libre **E** de la ceinture. Pour détendre la ceinture, basculez la boucle de réglage **F** vers le haut, et portez votre corps en avant.

La ceinture doit vous serrer légèrement. Pour les véhicules non équipés de ceintures arrière des points d'ancrage sont néanmoins prévus pour leur montage. Ce montage peut être réalisé par un Agent Renault.



* Spécial à certains pays.



Contacteur d'allumage - démarrage

La base de la clé mise en position en face des repères correspond à **1 stop antivol** : Pour déverrouiller, tournez la clé « sens d'horloge » en manœuvrant légèrement le volant. Pour verrouiller, retirez la clé et manœuvrez le volant jusqu'au blocage de la direction.

2 accessoires* : La clé à cette position, le contact moteur est coupé; il est possible néanmoins d'alimenter électriquement des accessoires éventuels (voir nota).

3 garage* : La clé peut être retirée, la direction reste libre.

4 marche : La clé à cette position, le contact moteur est mis.

5 démarrage : (Voir ci-dessous). Si le moteur n'est pas parti, il est nécessaire de ramener la clé en arrière jusqu'à couper le contact pour actionner le démarreur à nouveau (voir nota).

Nota : Pour certains équipements, pour actionner le démarreur à nouveau, il n'est pas nécessaire de ramener la clé en arrière.

Notez le numéro de votre clé. En cas de perte, votre Agent RENAULT vous la remplace gratuitement, sur présentation de votre carte grise.

* Spécial à certains pays.



Volet de départ à froid (starter)

A Conduite à gauche **B** Conduite à droite

Moteur froid l'hiver : Tirez la commande de volet de départ à fond, en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied et actionnez le démarreur. Quand le moteur a pris du régime, repoussez la commande de volet de départ à la demande.

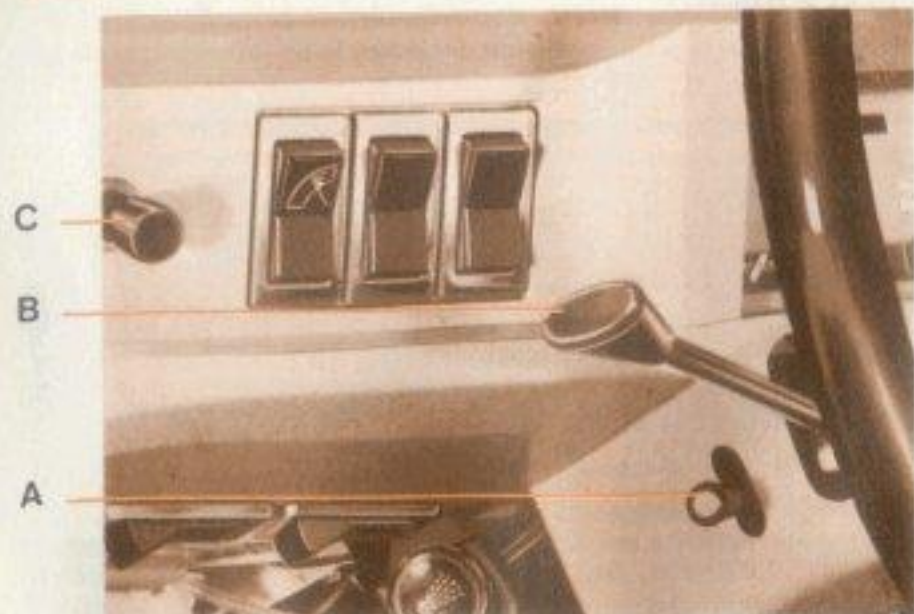
Moteur tiède l'hiver ou froid l'été : Tirez la commande de volet de départ à mi-course (billage) en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied et actionnez le démarreur en appuyant progressivement sur l'accélérateur.

Moteur chaud : N'agissez pas sur la commande de volet de départ. Actionnez le démarreur en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur. Relevez le pied au fur et à mesure de la montée en régime.

Sur certains carburateurs la commande de volet de départ ne comporte pas de point dur (billage). Dans ce cas le démarrage moteur s'effectue :

Moteur tiède : Dans les mêmes conditions que pour un moteur chaud.

Moteur froid : Si le moteur ne part pas, repoussez la commande de volet de départ d'un tiers.



Éclairage et avertisseurs

Basculez l'interrupteur général **A**. Manœuvrez la manette **B** dans le plan du volant (3 positions) pour obtenir successivement : les feux de position (lanternes), les feux de croisement (code), les feux de route (phares).

Pour certains pays, il est prévu une manette d'appel lumineux **C** qui fonctionne quelle que soit la position de l'interrupteur général.

Pour d'autres pays cet emplacement est occupé par une commande de lave-vitre (voir ci-dessous).

Appuyez en bout de la manette **B** pour actionner les avertisseurs.



Essuie-vitre et lave-vitre

Pour commander les-essuie-vitre, appuyez sur la partie haute de l'interrupteur **E**.

Vitesse normale : Appuyez légèrement.

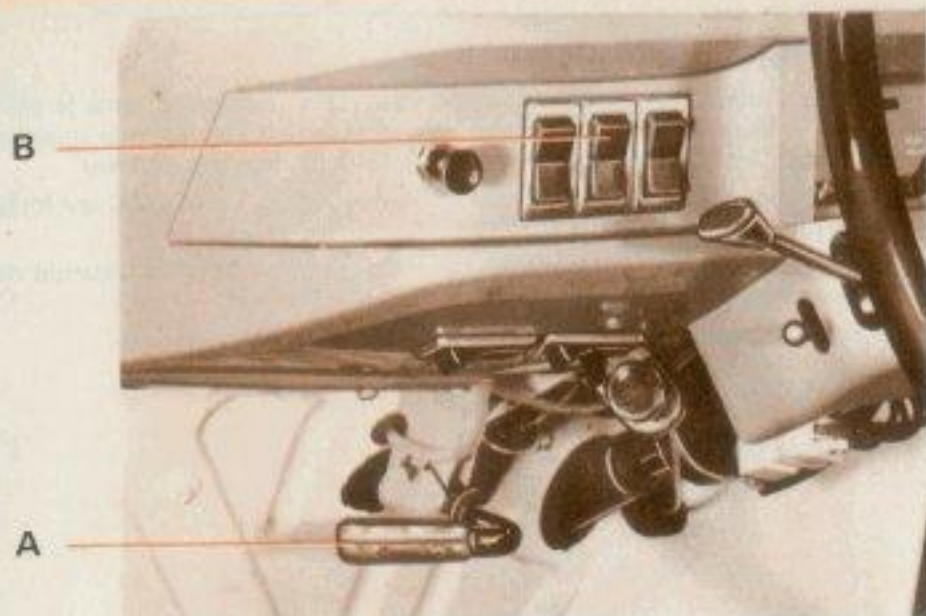
Vitesse accélérée : Appuyez à fond.

Arrêt : Appuyez sur la partie basse.

Pour mouiller le pare-brise appuyez sur le bouton **F**. Ensuite, utilisez l'essuie-vitre.

Pour d'autres équipements, le bouton est remplacé par une commande électrique ou par une pédale au plancher située à gauche de la pédale de débrayage.

Le réservoir du lave-vitre est dans le compartiment moteur. Pour son remplissage, utilisez de l'eau additionnée d'un produit spécial pour lave-vitre; l'hiver, ce produit doit être antigel.



Frein à main

Pour serrer, tirez la poignée **A**, pour desserrer, faites-la pivoter vers le bas.

Commande de signalisation

« danger » (spécial pour certains pays)

L'ensemble des feux clignotants est commandé par l'interrupteur **B**. Ce dispositif, appelé aussi « signal de détresse », est à utiliser si vous êtes obligé de vous arrêter, **pour un cas de force majeure** (panne, accident etc.) dans un endroit anormal ou interdit.



Essuie-projecteurs

(spécial à certains pays)

Pour arroser la glace des projecteurs et actionner les balais, faites basculer l'interrupteur **C** en maintenant la pression.

Le réservoir de lave-projecteur est situé dans le compartiment moteur.

Feux arrière de brouillard

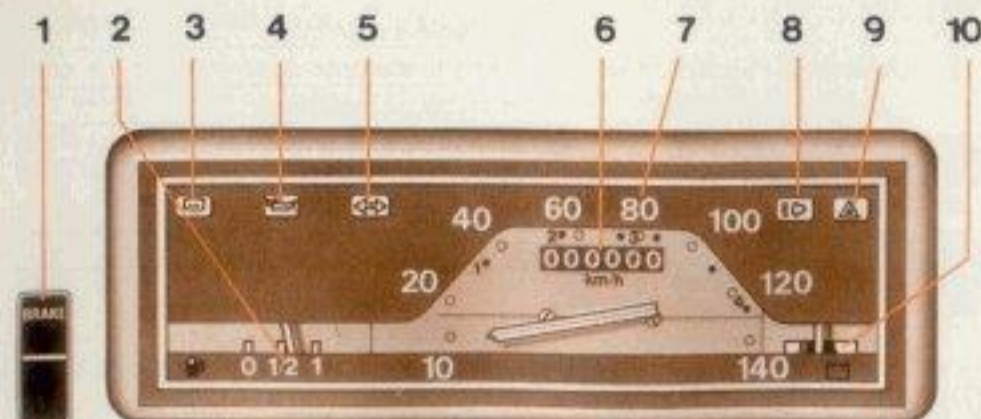
Pour certains pays, l'interrupteur **C** commande l'éclairage des feux arrière de brouillard (fonctionne, manette **E** en position d'éclairage).

Indicateurs de direction

Manceuvrez la manette **D** dans le plan du volant.

Feux gauche : déplacez la manette vers le haut.

Feux droit : déplacez la manette vers le bas.



Témoin détecteur d'incidents sur circuit de freinage

Si l'indicateur 1 s'allume au freinage, c'est l'indice d'une fuite de liquide. Il peut être dangereux de continuer à rouler : faites appel à un agent Renault. L'état de la lampe-témoin est contrôlable à tout instant : il suffit d'appuyer sur le contacteur : le témoin doit s'éclairer.

Indicateur de niveau d'essence

L'indicateur 2 ne fonctionne que lorsque le contact est mis. Les graduations correspondent au quart, à la moitié, etc., du réservoir.

Lorsque l'aiguille atteint le 0, le réservoir ne contient plus que quelques litres d'essence.

Carburant à utiliser :

Renault 4 - Renault 4 TL - Renault 4 F4 - Renault 4 F6 : essence ordinaire autorisée.

Renault 4 GTL : utilisez du super-carburant correspondant à un indice d'octane défini par les normes de chaque pays. En FRANCE, la qualité « essence ordinaire » correspond à un indice d'octane voisin de 90 à 92 et le super-carburant à un indice d'octane voisin de 97 à 99.

Témoin de désembuage lunette arrière

Le témoin 3 s'allume quand le désembuage de lunette arrière est utilisé.

Témoin de pression d'huile et de température d'eau

Le témoin 4 s'allume dès que le contact est mis ; s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume en route, arrêtez-vous (voir page 43).

Témoin des feux indicateurs de direction

Le témoin 5 clignote et émet un bruit rythmé.

Totalisateur de distance parcourue

Le totalisateur 6 indique en kilomètres ou en miles, suivant pays.

Indicateur de vitesse

L'indicateur 7 donne la vitesse en kilomètres ou en miles, suivant pays. Les repères rouges représentent à titre indicatif les seuils limite des rapports de vitesse que vous devez conserver pour une bonne utilisation de votre voiture.

Témoin d'éclairage des feux avant

Le témoin 8 s'allume avec l'éclairage des feux de route.

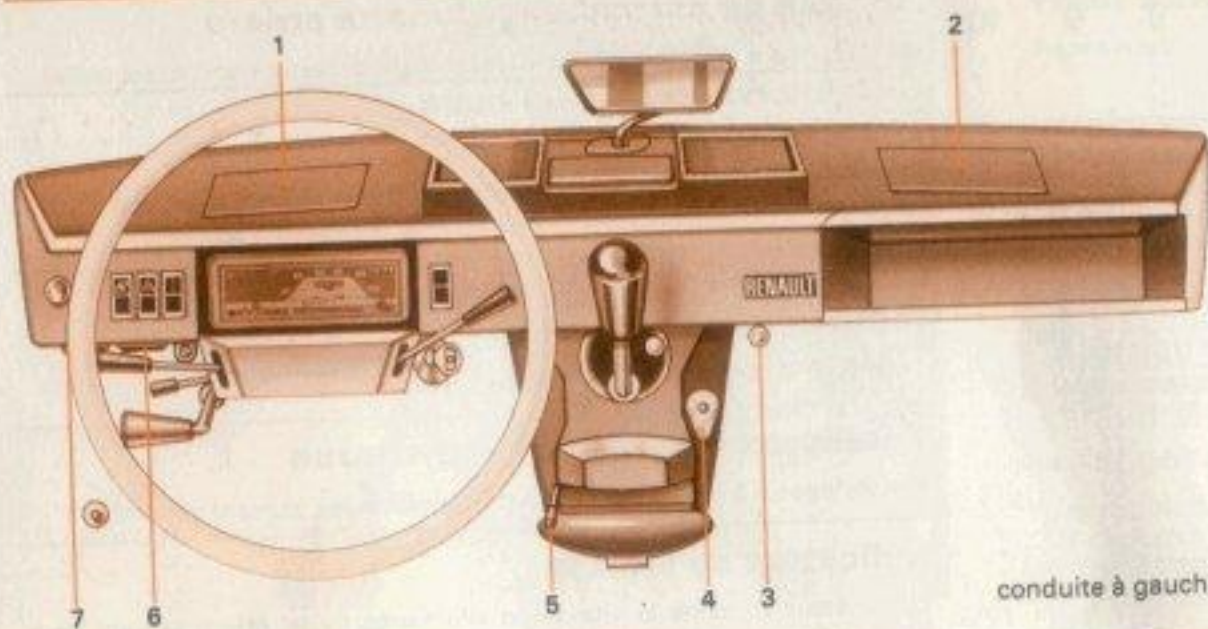
Témoin de signalisation « danger »*

Le témoin 9 clignote lorsque le signal « danger » est utilisé.

Indicateur de charge des accumulateurs

En marche normale, si l'aiguille passe dans l'une des deux zones rouges (10), il y a une anomalie de fonctionnement (voir page 43).

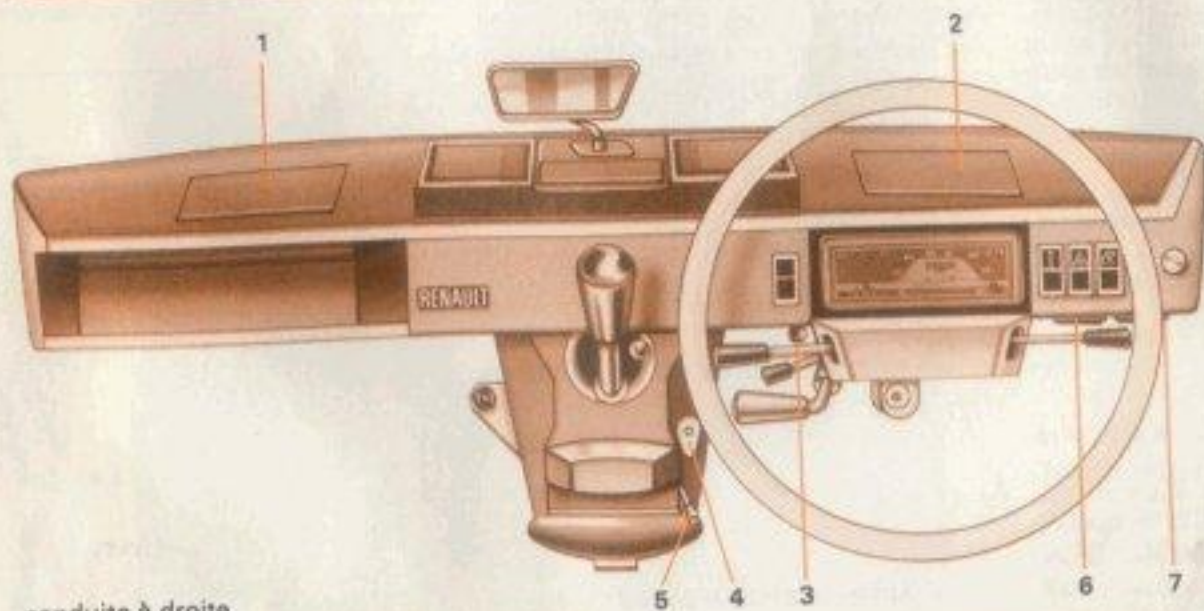
* Spécial à certains pays ou versions.



conduite à gauche

- 1 et 2 - volets d'aération
- 3 - manette d'entrée d'air
- 4 - manette de chauffage
- 5 - manette de répartition de l'air
- 6 - interrupteur de désembuage de lunette arrière*
- 7 - interrupteur du ventilateur

* Spécial à certains équipements



conduite à droite



Manette d'entrée d'air

Tirez sur la manette **3** pour ouvrir le volet d'auvent, celui-ci doit toujours être ouvert lorsqu'on utilise le chauffage ou la ventilation.

Nota : Par temps de pluie, n'ouvrez qu'à demi, en tirant la manette jusqu'au premier cran (point dur), pour éviter les risques de pénétration d'eau.

Robinet d'arrivée d'eau chaude

(chauffage-désembuage)

Manette **4** vers le haut (sur point rouge) pour réchauffer l'air qui pénètre par le volet d'auvent. Toutes les positions intermédiaires de la manette servent à régler la température de l'air chaud.

Désembuage du pare-brise

Le volet d'auvent **3** étant ouvert, faites pivoter la manette **5** vers l'avant. (Le point rouge sur la manette n'est plus visible).

Chauffage

Le volet d'auvent **3** étant ouvert, orientez la manette **5** vers l'arrière (le point rouge devient visible). Les positions intermédiaires de la manette permettent de doser la répartition d'air, à la fois chauffage et désembuage.

Interrupteur de ventilateur

Basculez la touche **7** située sous la planche de bord (voir figure **A**) pour avoir de l'air soufflé forcé (volet d'auvent ouvert). A utiliser en dessous de 50 km/h et en particulier dès le lancement du moteur pour un désembuage efficace.

Volets d'aération (sur planche de bord)

Pour ouvrir : Appuyez sur la partie inférieure des volets **1** et **2**, l'ouverture est réglable (crans) (le volet d'auvent doit être ouvert).

Aération de l'habitacle : L'été, pour avoir de l'air frais, outre l'ouverture des vitres et des volets d'aération sur planche de bord, vous disposez aussi des commandes **3-5** et **7** qui, utilisées comme prévu pour le chauffage, vous permettent de répartir l'air frais (le robinet **4** doit être fermé).

Désembuage-dégivrage de lunette arrière (équipement optionnel)

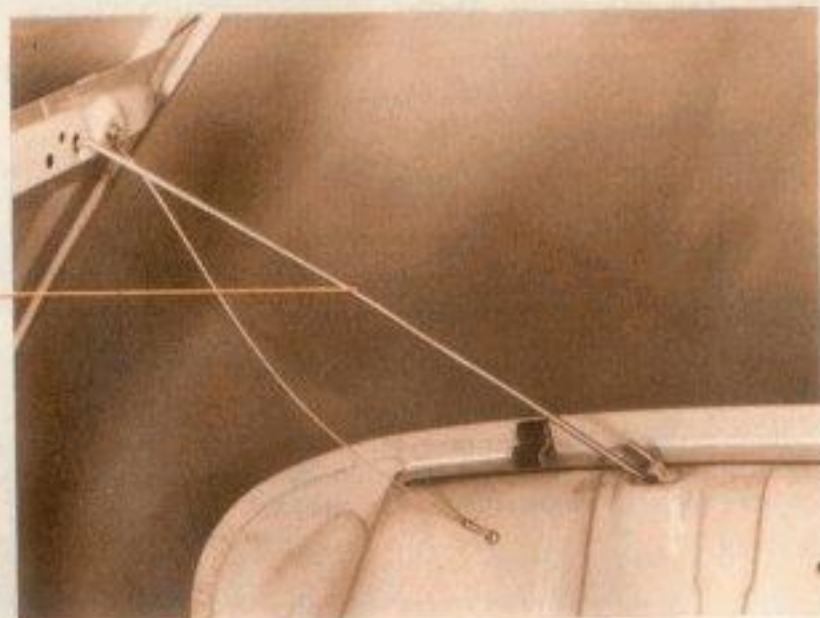
Il fonctionne électriquement. Il est obtenu par des résistances chauffantes incorporées à la vitre. Sa mise en service est commandée par l'interrupteur **6** (voir figure **A**).

N'utilisez pas le désembuage, plus longtemps qu'il est nécessaire. Dès que le désembuage ou le dégivrage de la vitre de porte arrière est obtenu, basculez l'interrupteur en position fermeture. Un témoin incorporé à l'interrupteur contrôle son fonctionnement.

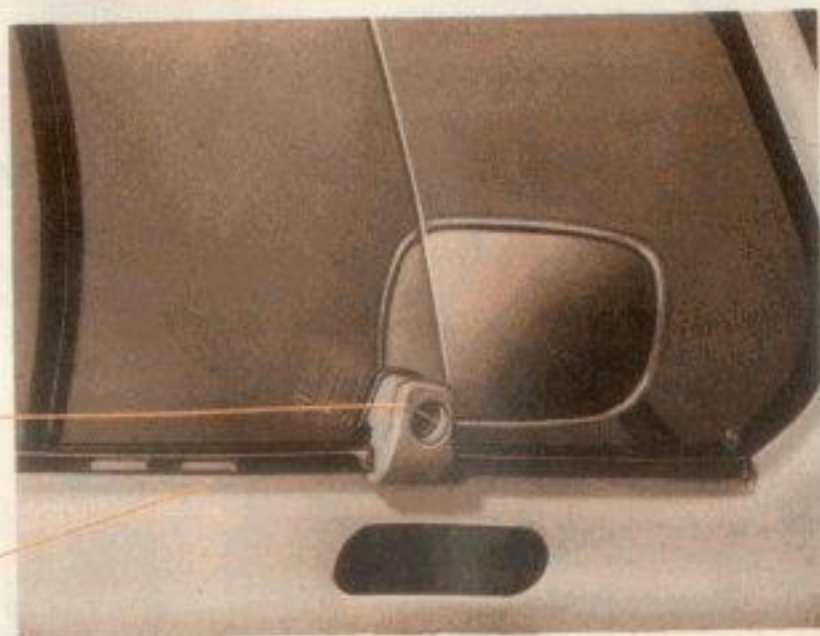
Évitez le contact avec des objets susceptibles de détériorer les résistances et ne nettoyez l'intérieur de la vitre qu'avec précaution.



A



D



B

C

Capot

Enfoncez le bouton **A** pour déverrouiller, puis levez le capot à la main; utilisez la béquille de sécurité **D** pour le maintenir ouvert. Pour fermer le capot, laissez-le tomber lorsqu'il est à 20 cm (8") de sa position de fermeture, il se verrouille par son propre poids.

Vitres coulissantes

Tirez sur le petit loquet **B** et en même temps, faites glisser la vitre. Deux boutonnières de verrouillage sont prévues sur la glissière, ce qui permet de garder une légère ouverture de la vitre en position verrouillée sur la boutonnière **C**.



Portes

Porte avant : Appuyez sur le bouton poussoir après avoir déverrouillé avec la clé de contact.

Ouverture des portes de l'intérieur : Appuyez vers le bas sur la plaquette **A**.

Pour certains pays, le verrouillage des portes avant peut également être obtenu de l'intérieur par la manœuvre d'un petit levier (position horizontale).

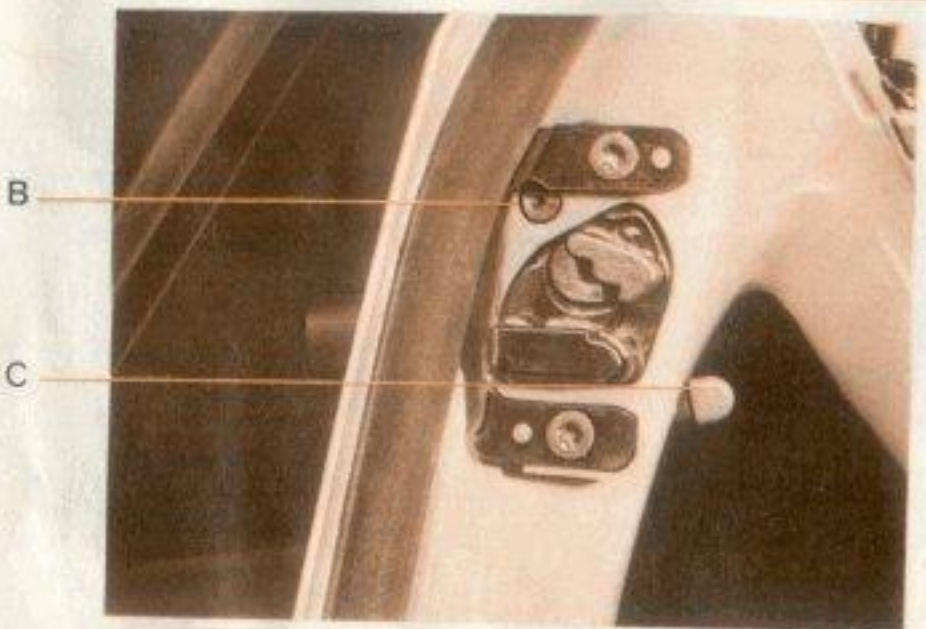
La condamnation, faite porte ouverte, est annulée par la fermeture de la porte.

Hayon de la limousine : Ouverture : Utilisez la clé de contact pour déverrouiller. Un dispositif d'arrêt du compas permet de maintenir automatiquement le hayon en position relevée.

Fermeture : Abaissez le hayon et claquez-le comme une autre porte de voiture.

Pour la lubrification des serrures, nous avons sélectionné un produit à pulvériser.

Cette opération est à renouveler après un lavage de la voiture.



Condamnation des portes arrière Sécurité enfants

Pour condamner les portes de l'extérieur, abaissez le petit levier **C**.

Pour rendre impossible l'ouverture de la porte de l'intérieur, tournez la commande **B** à l'aide de l'extrémité de la clé de contact utilisée comme tournevis.

- à gauche pour verrouillage de la porte droite.
- à droite pour verrouillage de la porte gauche.

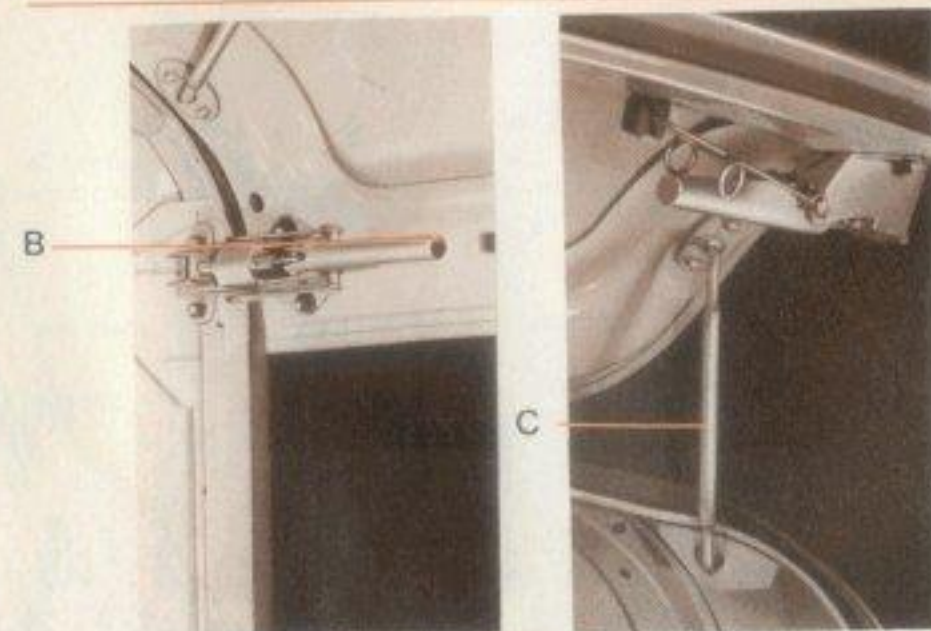
Quand la sécurité est utilisée, les leviers de condamnation **C** doivent être relevés.

Certains équipements sont différents : ou ils ne comportent pas de sécurité enfants ou celle-ci est commandée par un bouton moleté.



Porte arrière de fourgonnette et de break

S'ouvre latéralement; la poignée à bouton poussoir porte une serrure qui utilise la clé de contact. Une manette **A** permet d'ouvrir la porte de l'intérieur.



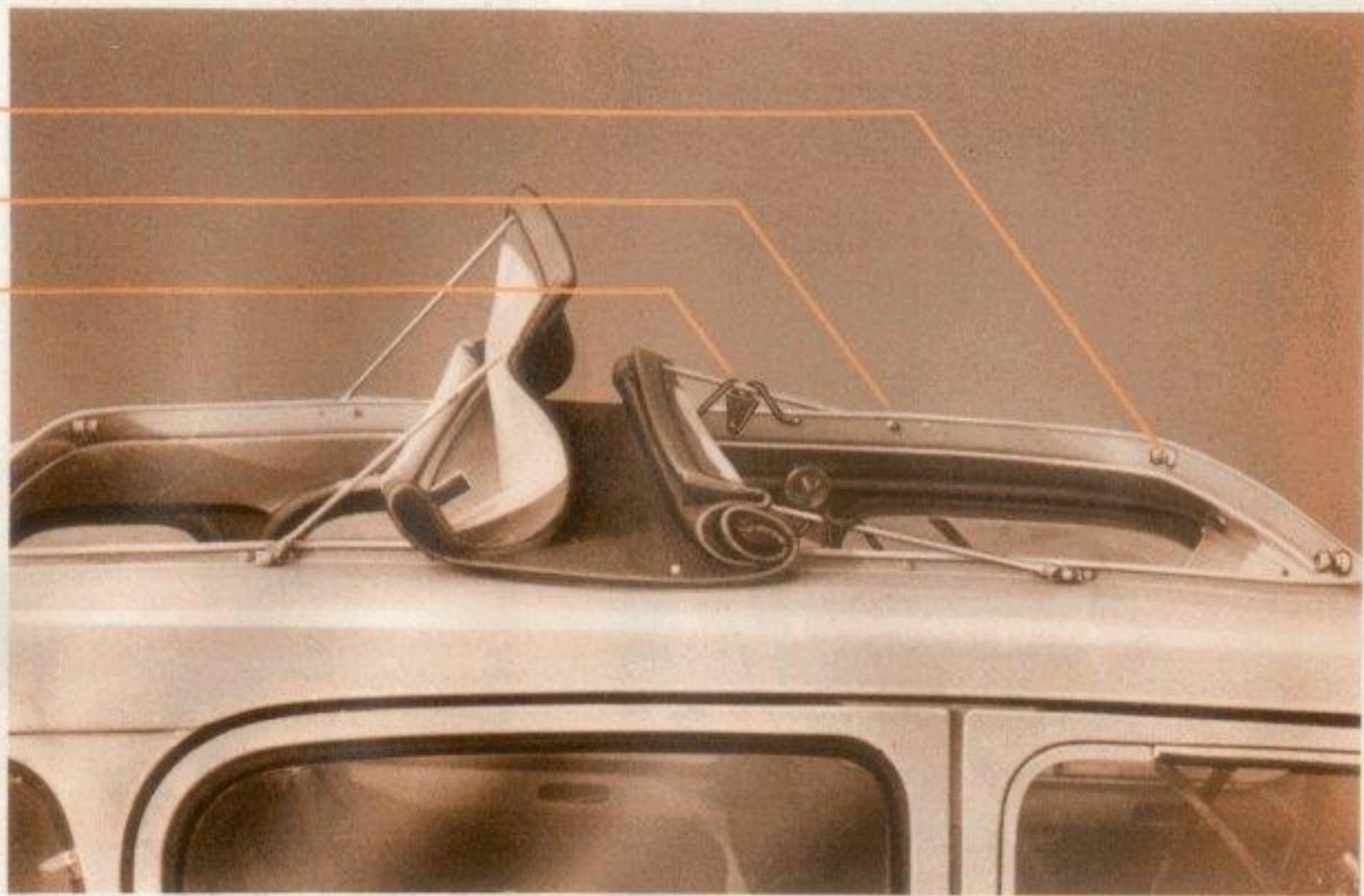
Trappe de pavillon de fourgonnette et de break

Pour relever la trappe, la porte arrière doit être ouverte; ramenez les leviers **B** vers l'avant pour permettre de libérer les brides de fermeture, et soulevez la trappe. La béquille **C** la maintient en position ouverte. La trappe peut également être facilement déposée; relevez-la jusqu'à dépasser la verticale et sortez-la de ses gonds en la déplaçant vers la droite.

A

B

C



Toit ouvrant

Dévissez bien à fond les boutons moletés **A**, dégrafez les pattes caoutchouc **B** de fixation, relevez la toile aux 3/4 pour l'enrouler sur l'arceau intermédiaire, fixez en position d'ouverture avec les sandows **C**. Pour rabattre le toit, décrochez les sandows et fixez en position de fermeture (pattes caoutchouc, boutons moletés).



Banquette arrière repliable (sur versions RENAULT 4 TL ET GTL)

Avant de rabattre la banquette arrière, prenez soin d'avancer momentanément les sièges avant en position maxi.

Dévissez les boutons crantés **A** pour libérer les barrettes de fixation **B** articulés de chaque côté du dossier.

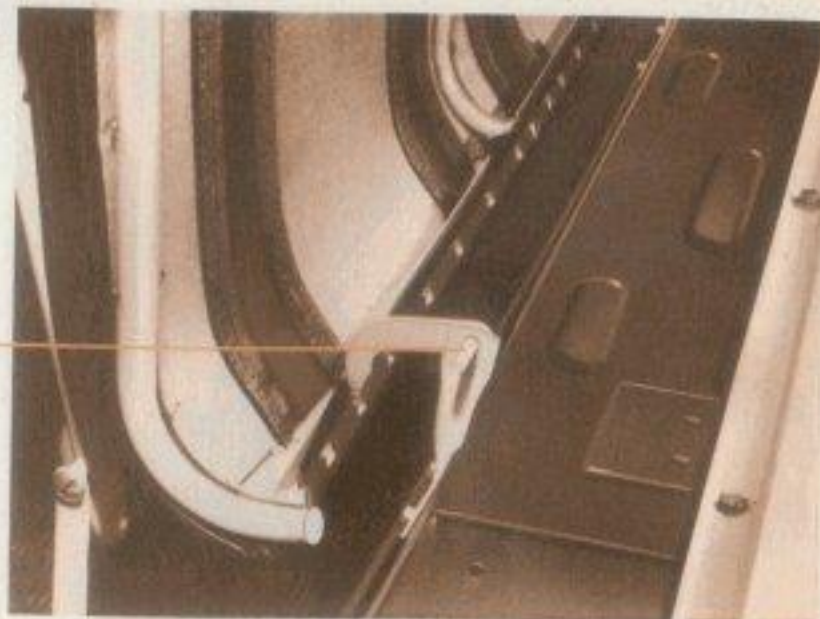
Repliez le dossier sur le coussin et rabattez l'ensemble vers l'avant.

Pour version RENAULT 4, voir page suivante.

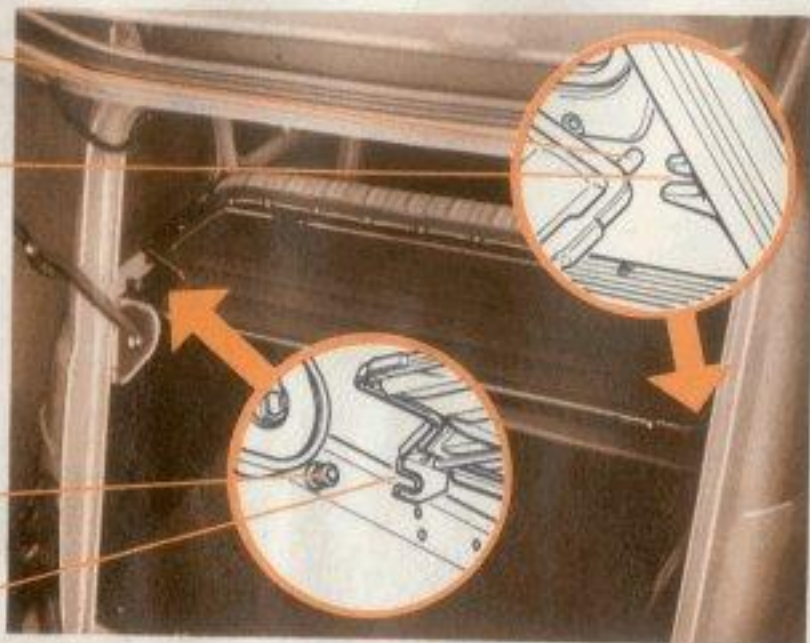
Pour certains pays le dossier est maintenu en position relevée par un dispositif de verrouillage automatique; pour déverrouiller et replier le dossier, soulevez le levier **E**.



C



D



A

B

A

B

Banquette arrière repliable (suite) (RENAULT 4)

Pour rabattre le siège, il faut également dévisser la vis à oreilles **C**.

La banquette peut être retirée : déplacez la banquette latéralement pour dégager les axes d'articulation **D** des supports de fixation.

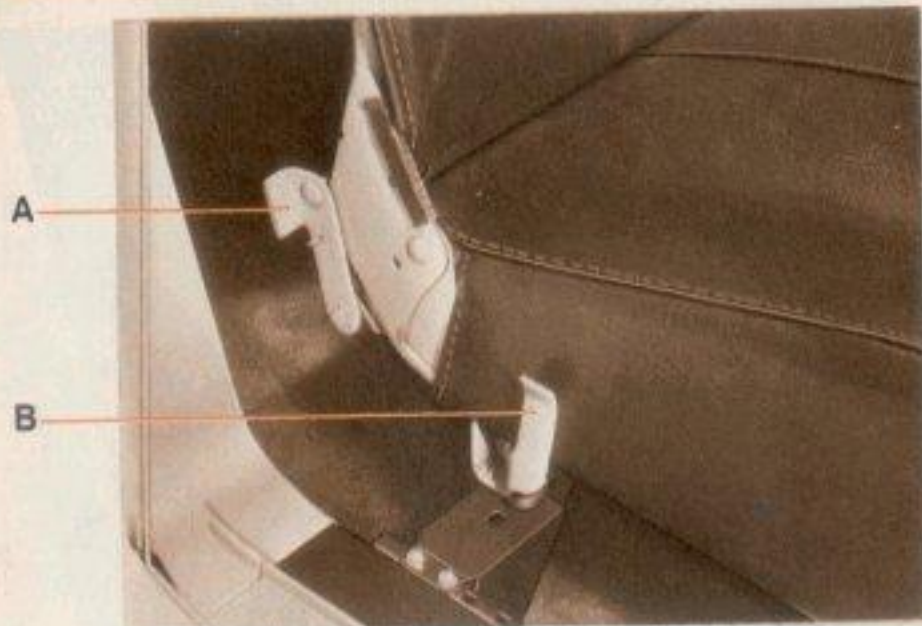
Tablette arrière mobile*

La tablette est fixée à l'avant sur le dossier du siège par charnières, à l'arrière par des encoches **B** s'engageant sur des tenons **A**.

Repliage de la tablette : Libérez le dossier (voir page 20) et ramenez-le légèrement vers l'avant pour dégager les encoches de fixation **B**. Un dispositif à ressort prévu sur l'arrière du dossier maintient la tablette en position rabattue. Si vous ne désirez pas replier la banquette, n'oubliez pas de remettre en place les barrettes de fixation.

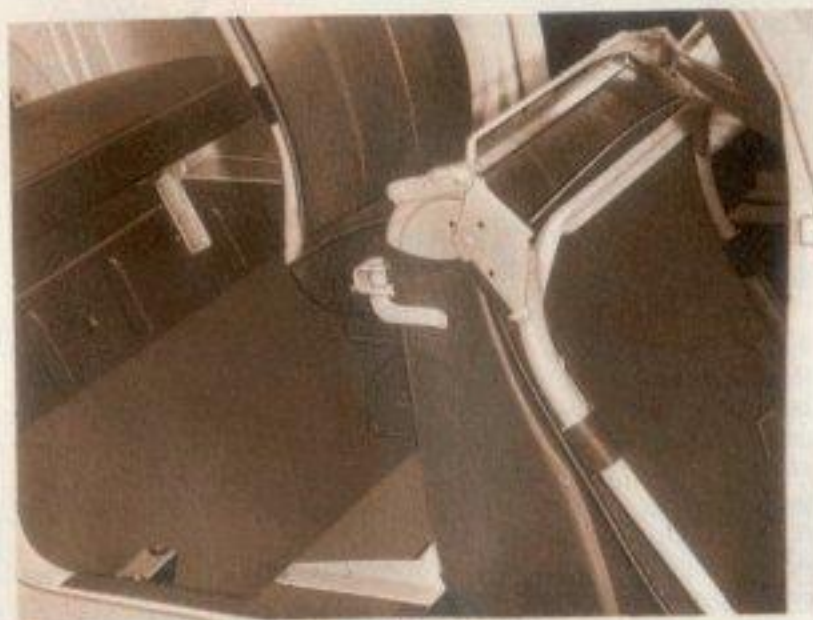
Remise en place de la tablette : Le dossier étant légèrement incliné vers l'avant, tirez sur le bas de la tablette et relevez-la jusqu'à l'horizontale. Ramenez le dossier vers l'arrière en engageant les tenons latéraux dans les encoches.

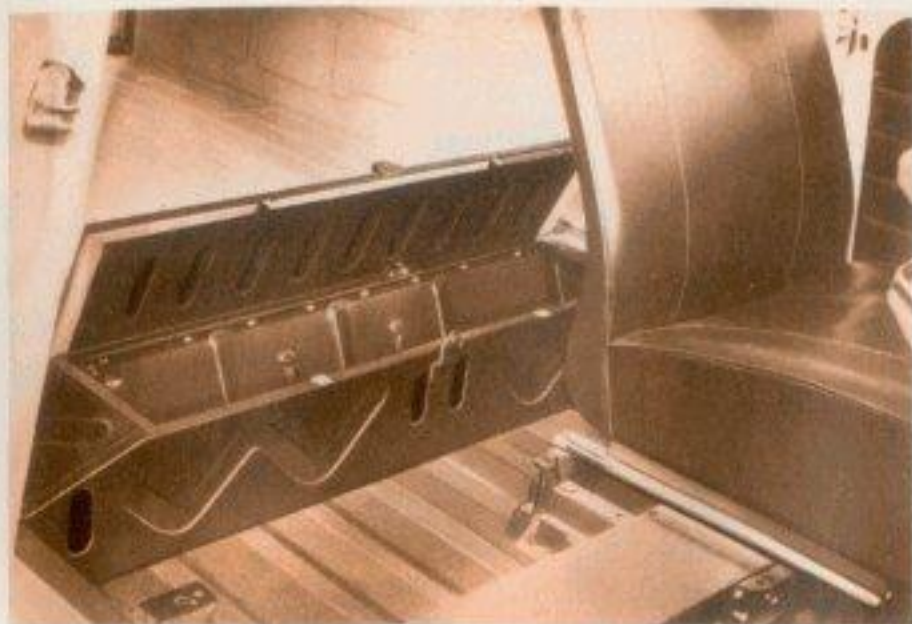
* suivant version.



Siège repliable (fourgonnette et break)

Le fauteuil du passager avant est repliable.
Basculez le levier **A** vers l'arrière pour déverrouiller le dossier.
Repliez le dossier sur le siège. Tirez sur le levier **B** vers l'extérieur pour déverrouiller le siège. Rabattez l'ensemble vers l'avant.
Pour remettre le siège en position d'utilisation : relevez le siège et ensuite, relevez le dossier.





Coffre intérieur (fourgonnette)

Sur certaines versions un coffre fermé par un couvercle permet le rangement d'outils ou de petit matériel. Il est situé derrière les sièges.

Plafonnier

Pour allumer, tournez le globe « sens inverse d'horloge » sans appuyer.
Pour changer une lampe, tournez le globe « sens inverse d'horloge » en appuyant dessus pour échapper le cran d'arrêt.

Cendrier

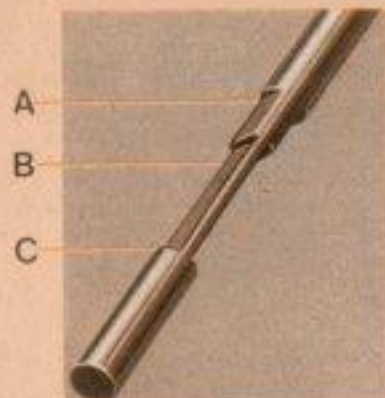
Pour vider les cendres, sortez-le de son logement; il n'est maintenu que par deux lames formant ressort.

Pare-soleil

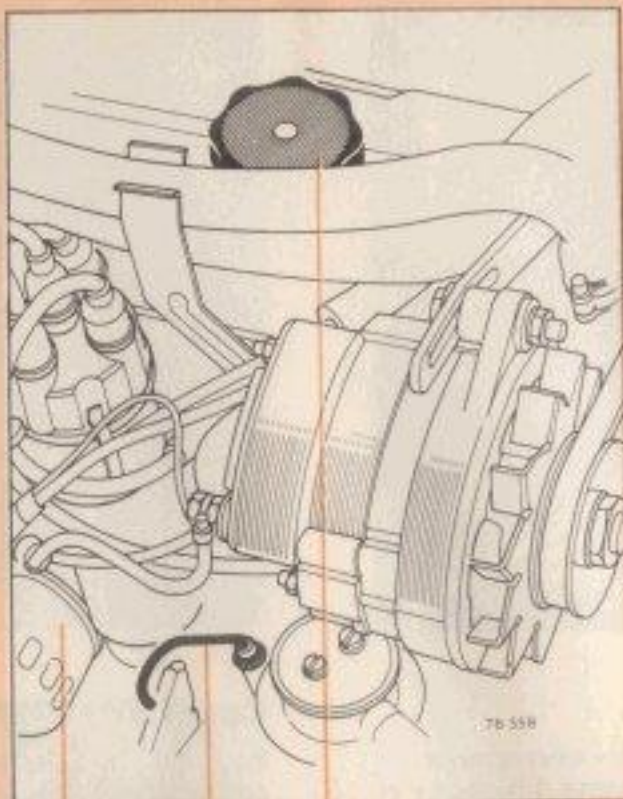
Les deux pare-soleil sont rabattables et orientables.
Pour mettre le pare-soleil en position latérale, ne forcez jamais l'articulation : abaissez le pare-soleil avant de le faire pivoter.

Rétroviseurs

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur intérieur en le tournant d'un demi-tour.
Le rétroviseur extérieur est orientable. S'il ne tient pas bien réglé, faites durcir son réglage d'orientation par un Agent Renault.



- A niveau maxi
- B niveau rodage
- C niveau mini
- D remplissage moteur
- E jauge
- F filtre d'huile (sur certaines versions)



F E D

Lubrification

Il est essentiel d'assurer le graissage correct de votre voiture. Il est d'ailleurs très réduit.

HUILE MOTEUR

Utiliser normalement de l'huile multigrade **15 W 40**, **20 W 40** ou **20 W 50**.

— En dessous de -10°C employer de l'huile multigrade **15 W 40** ou **10 W 30**.

— En dessous de -20°C employer de l'huile multigrade **5 W 20** dans les pays approvisionnés. A défaut, utilisez une huile **10 W 30**.

L'emploi des huiles **10 W 30** est déconseillé quand la température ne l'impose pas. Cependant, si une huile **10 W 30** est utilisée pour favoriser un démarrage par temps froid, son emploi reste possible si la température s'élève à environ $+15^{\circ}\text{C}$.

Le niveau d'huile dans le moteur doit être contrôlé **régulièrement** entre chaque vidange et avant chaque grand voyage à l'aide de la jauge **E**. Il ne doit jamais descendre au-dessous du repère « **MINI** ».

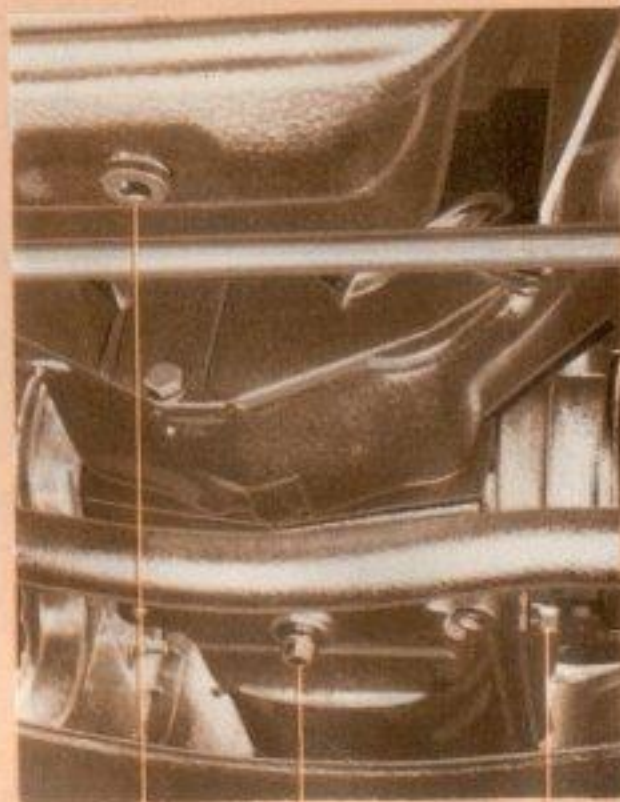
Sur les véhicules neufs, le moteur est rempli au niveau moyen pour la période de rodage.

Si le niveau se situe au-dessous du repère **C**, il est nécessaire d'ajouter de l'huile.

La première vidange doit être faite entre 1 000 et 2 000 km puis à 7 500 et ensuite tous les 7 500 km : voir document annexe « **GARANTIE et ENTRETIEN** ».

Toutefois, une utilisation spéciale peut justifier des vidanges plus rapprochées. Demandez conseil à votre Agent.

Si votre moteur est équipé d'un filtre à huile, au remplacement de la cartouche, nettoyez le socle et huilez le joint. Resserez la cartouche après montée du moteur en température et ajoutez 0,25 l à la quantité prévue.



H I G

G Niveau et remplissage du mécanisme boîte-pont

H Vidange moteur

I Vidange boîte-pont

HUILE BOITE-PONT

La lubrification est à effectuer avec de l'huile correspondant à la norme SAE 80 W (ou SAE 75 W pour pays très froids) API GL4 MIL L 2105 ou API GL5 MIL L 2105 C.

La vidange de la boîte est à effectuer entre 1 000 et 2 000 km et ensuite tous les 30 000 km.

Avant de prendre la route

Rétablissez s'il y a lieu le niveau d'huile dans le carter moteur. Vérifiez la quantité d'essence dans le réservoir. Le remplissage est situé à l'extérieur de la voiture, côté droit.

Vous n'avez pas à vous soucier du niveau de l'eau dans le radiateur, puisque le circuit de refroidissement est étanche; mais vous pouvez toujours vérifier le niveau dans le vase d'expansion (voir page 31).

Si vous devez rouler la nuit, n'oubliez pas de régler vos phares suivant la charge de votre voiture (voir page 37).

Conduite

Freinage : Dès le départ, vérifiez l'efficacité de vos freins, en particulier après un lavage au jet ou l'hiver après un séjour prolongé de la voiture à l'extérieur (condensation, givre, gel).

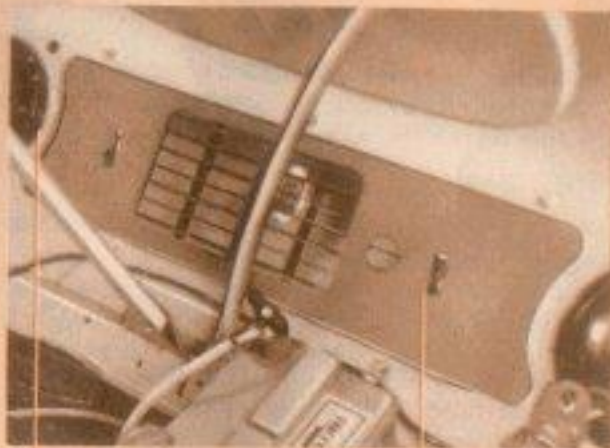
Après le passage d'un gué, vous devez également essayer vos freins; un séchage rapide est obtenu par quelques légers freinages successifs.

Dans une descente, ne coupez pas l'allumage, ne mettez pas au point mort, et si la descente est forte et longue, passez sur une vitesse inférieure capable d'assurer un freinage moteur de sécurité.

Débrayage : Ne laissez pas le pied sur la pédale de débrayage en roulant ou à l'arrêt devant un feu rouge.

Appareils de contrôle : Jetez de temps à autre un coup d'œil sur le tableau de bord.

Froid, neige, verglas : L'hiver, pour maintenir sous le capot une température favorable à une bonne carburation, montez derrière la calandre l'écran qui vous a été livré avec votre voiture; fixez-le avec les colliers caoutchouc prévus à cet effet, et orientez convenablement votre filtre à air (voir page 30).



N'oubliez pas de revenir aux dispositions « été » dès que la température dépasse + 10 °C.

Pour rouler sur les routes couvertes de neige ou de verglas, nous avons homologué des chaînes antidérapantes; si vous ne disposez que de deux chaînes, montez-les sur les roues avant. Elles doivent être bien appliquées sur le pneu.

Remorquage de caravane, bateau, etc.

Afin de respecter les modalités du code de la route, vous devez vous conformer aux conditions de remorquage indiquées au chapitre « Caractéristiques ».

Frein à main

Pour certains équipements, les freins sont à rattrapage automatique d'usure des garnitures (les segments ne comportent pas de carrés de réglage).

Dans le cas de cet équipement, il est interdit de régler le frein à main en dehors des interventions de réparation.

Pour assurer le freinage, le levier de frein à main doit parcourir environ 10 crans.

Ventilateur de refroidissement

Sur RENAULT 4 GTL et RENAULT 4 F6 le ventilateur n'est pas entraîné par le moteur. Commandé électriquement, il joue le rôle de stabilisateur de température d'eau et ne tourne que lorsque c'est nécessaire. Il est important de prendre des précautions lors des interventions sous le capot moteur, car le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant si le moteur tourne ou s'il est encore très chaud.

Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé: les gaz d'échappement sont toxiques.

conseils pour économiser le carburant

Par sa conception, votre Renault 4 a une consommation modérée, ses performances la placent parmi les meilleures.

Mais la technique ne peut pas tout. La consommation de votre voiture dépendra de :

- son entretien;
- votre style de conduite.

Entretien

Parmi les nombreux réglages et contrôles prévus dans l'entretien périodique, certains influent directement sur la consommation de carburant.

Réglages moteur

- allumage : écartement correct des contacts et réglage de l'avance initiale.
- ralenti : il doit être réglé à la vitesse prescrite (voir page 47). (Un moteur qui tourne trop vite consomme davantage.)
- filtre à air : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer. Vérifier l'orientation d'entrée d'air du filtre (voir page 30).

Pneumatiques

Une pression insuffisante, ou l'usage de pneumatiques non préconisés, peuvent augmenter la résistance au roulement, donc la consommation.

Conduite

Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.

Repoussez la tirette de starter (commande de volet de départ à froid) dès que le moteur peut tourner sans son aide.

- la conduite « sportive » coûte cher; préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- évitez les accélérations brutales, par exemple les démarrages rapides quand le feu passe au vert.

- freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

- ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Sur le plat, vous pouvez engager la 4^e dès : 45 km/h sur RENAULT 4, RENAULT 4 TL et RENAULT 4 F4. 50 km/h sur RENAULT 4 GTL et RENAULT 4 F6. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible (sans toutefois fatiguer le moteur).

- en côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat; gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.

- la vitesse coûte cher : à 120 km/h, vous consommez 30% de plus qu'à 90 km/h.

Conseils d'utilisation

- il fait très froid ! obturez la calandre par l'écran prévu à cet effet.

- double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

- rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h, 4% de consommation supplémentaire. Utilisez plutôt les aérateurs.

- pour le transport des objets volumineux, une petite remorque fait consommer moins de carburant que la galerie du toit.

- ne conservez pas une galerie de toit, vide, sur votre voiture, à 120 km/h, elle entraîne une consommation supplémentaire de 9%.

- évitez le plein d'essence à ras-bord, c'est une occasion de gaspillage de carburant.

- évitez l'utilisation en « porte à porte » (trajets courts entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale et le starter est toujours en circuit. Essayez de grouper vos déplacements.

- l'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

Mais (sécurité d'abord) :

- Gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- ne roulez jamais dans les descentes contact coupé ou levier de vitesses au point mort.

Consommations conventionnelles

Une méthode de mesure appliquée de façon identique pour tous les véhicules a été définie en FRANCE, par le Ministère de l'Équipement. Les résultats ainsi obtenus sont appelés « consommation conventionnelle ».

Deux valeurs sont indiquées pour chaque véhicule de la gamme Renault 4 :

- la consommation à vitesse stabilisée de 90 km/h;
- la consommation au cours d'un essai de type urbain effectué sur un banc à rouleaux (vitesse moyenne 19 km/h).

Ces valeurs sont les suivantes :

Consommations conventionnelles		
	90 km/h	Cycle urbain
Renault 4 type R 1123	6,3 l	8,4 l
Renault 4 type R 1126	6,5 l	8,3 l
Renault 4 type R 1128	5,6 l	7 l
Renault 4 types R 2106 et R 2391	7 l	8,4 l
Renault 4 types R 2109 et R 2392	6,9 l	8,3 l
Renault 4 type R 2370	7,4 l	9,3 l

Ces consommations théoriques sont mesurées dans des conditions particulières qui ne peuvent être reproduites dans l'usage courant.

Vous pouvez néanmoins approcher les valeurs idéales de consommation en suivant les quelques recommandations qui précèdent.

Comment contrôler votre consommation ?

Etablissez vos « statistiques » sur 3 ou 4 pleins de carburant, pour éliminer les risques d'erreur.

Alternateur

L'alternateur ne doit pas être touché; il ne réclame aucun entretien spécial mais vous devez tenir compte des impératifs suivants :

Ne coupez jamais le circuit alternateur-batterie, quand le moteur tourne, en débranchant une cosse de batterie.

Ne branchez jamais un chargeur sans avoir au préalable déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

Ne mettez jamais à la masse le fil « EXC » du régulateur ou de l'alternateur.

La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un Agent Renault.

Accumulateurs (batterie)

Faites le niveau tous les mois, exclusivement avec de l'eau distillée (1,5 cm au-dessus des plaques).

Nous avons homologué une eau déminéralisée que vous trouverez chez tous nos Agents.

Une batterie bien chargée ne gèle qu'au-dessous de -40°C . L'hiver, maintenez-la bien chargée.

La borne négative porte le signe $-$; elle est reliée au châssis.

Le trou percé au centre des bornes permet le branchement d'une balaïse. En cas de court-circuit, n'oubliez pas qu'il suffit de dévisser de quelques tours le bouton qui couronne la borne négative pour isoler la batterie.

Avant toute intervention sur la batterie, il est important de tenir compte des conseils particuliers à l'équipement avec alternateur (voir ci-contre).

Nota : En cas de remplacement de la batterie, consultez votre Agent qui vous indiquera les batteries sélectionnées par nos services techniques.

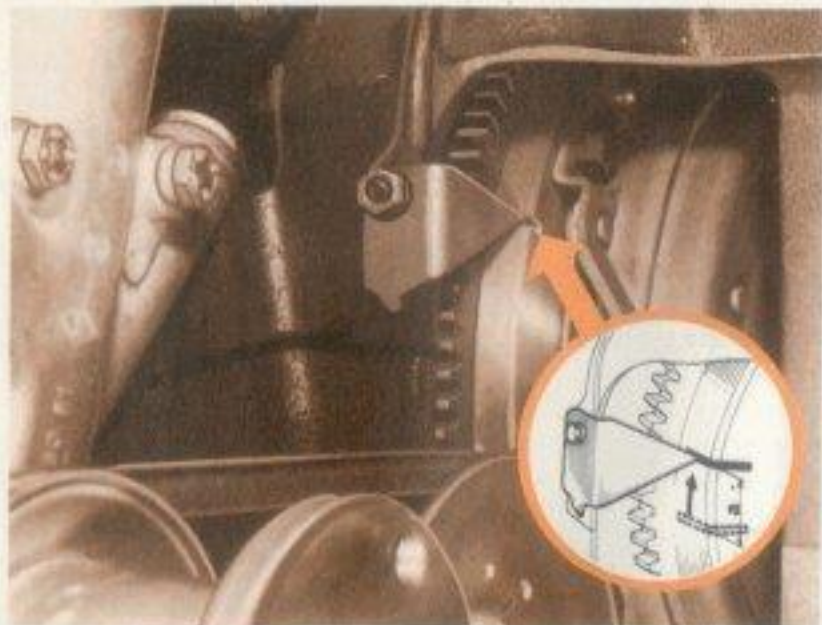


Allumage

Les réglages de l'allumage nécessitent des appareils spéciaux.

Après réglage de l'écartement des contacts de l'allumeur, il faut procéder au calage du point d'allumage.

Le calage est indiqué sur un des fils du faisceau de l'allumeur (A). Il est déterminé en fonction du numéro de courbe gravé sur l'allumeur (B).

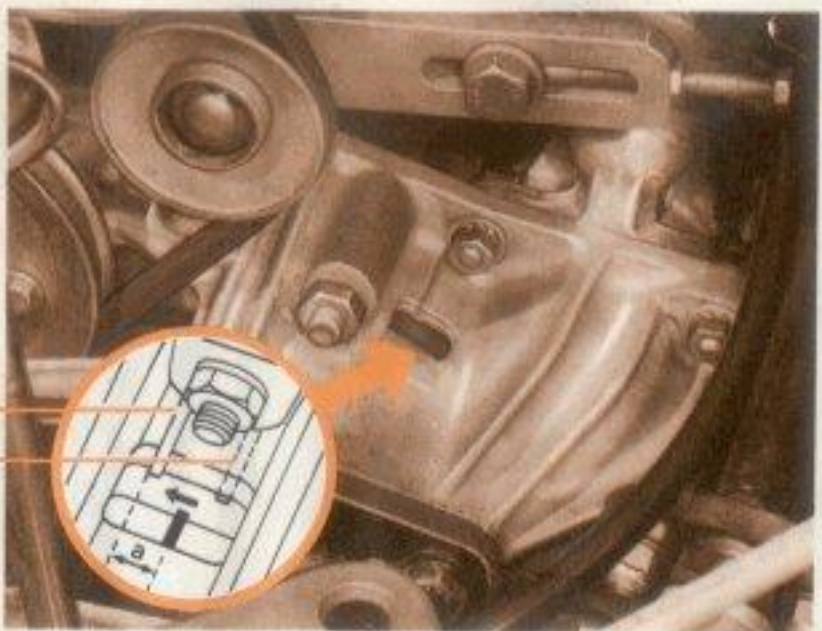


Allumage (suite)

R 1123 - R 2106 - R 2392 : Courbe R 284 = $6^\circ \pm 1^\circ$ (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport à l'index = 10 mm.

R 1126 - R 2109 - R 2391 : Courbe R 284 = $4^\circ \pm 1^\circ$ (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport à l'index = 7 mm.

Au point mort haut, la saignée sur le volant est face à l'index fixé sur le carter d'embrayage.

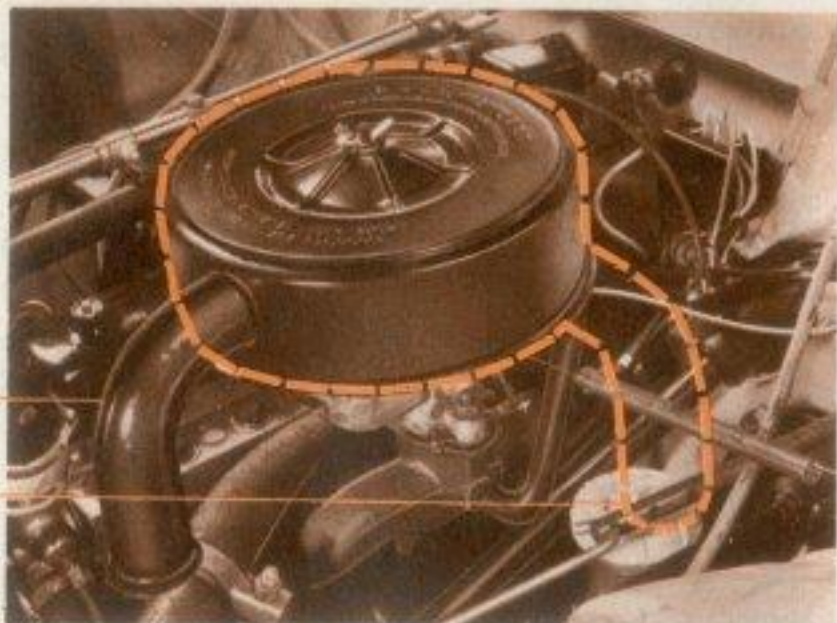


R 2370 : Courbe R 222/C33 = $3^\circ \pm 1^\circ$ (décalage **a**) de la saignée sur le volant par rapport au repère **1** sur le carter d'embrayage = 6 mm. Au point mort haut, la saignée sur le volant est face au repère du carter d'embrayage **1**.

Certains carters d'embrayage comportent un repère supplémentaire **2**, qui indique une valeur de $+ 4^\circ$.

R 1128 : Courbe R 244/D61 = $6^\circ \pm 1^\circ$ pour véhicules équipés d'un carburateur Zénith 28 I F.

Courbe R 280/C52 = $10^\circ \pm 1^\circ$ pour véhicules équipés d'un carburateur Solex 32 SEIA : le calage est à effectuer avec une lampe stroboscopique à déphasage.



Filtre à air

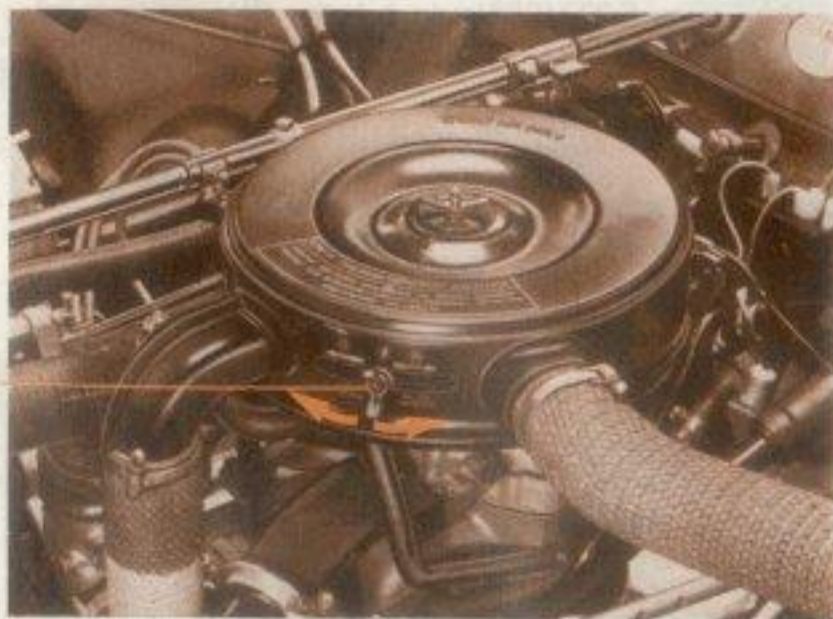
L'état du filtre doit être contrôlé périodiquement (voir document « GARANTIE et ENTRETIEN »).

Un élément filtrant encrassé doit être remplacé car il a une répercussion sur la consommation d'essence et le fonctionnement du moteur.

L'entrée du filtre est à orienter : l'été vers l'arrière, l'hiver vers l'avant (réchauffage de l'air par échappement).

A - Position hiver (au-dessous de $+ 10^{\circ}\text{C}$)

B - Position été (au-dessus de $+ 10^{\circ}\text{C}$)

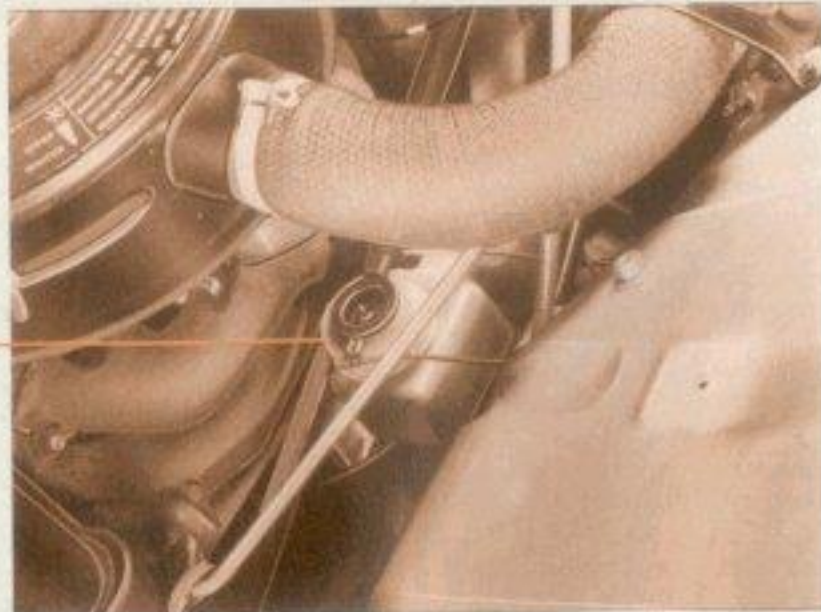


Pour certains pays le filtre à air comporte deux entrées d'air (air froid et air réchauffé par l'échappement) dont les ouvertures sont commandées par une trappe mobile.

Par temps froid : déplacez le bouton **C** sur la position : « hiver » marqué sur le couvercle du filtre : cette position de la trappe (admission d'air réchauffé) doit être utilisée quand la température ambiante se situe entre 0°C et $+ 10^{\circ}\text{C}$ et au-dessous de 0°C .

Il est impératif de ramener le bouton **C** sur la position « été » dès que la température se stabilise au-dessus de $+ 10^{\circ}\text{C}$.

A



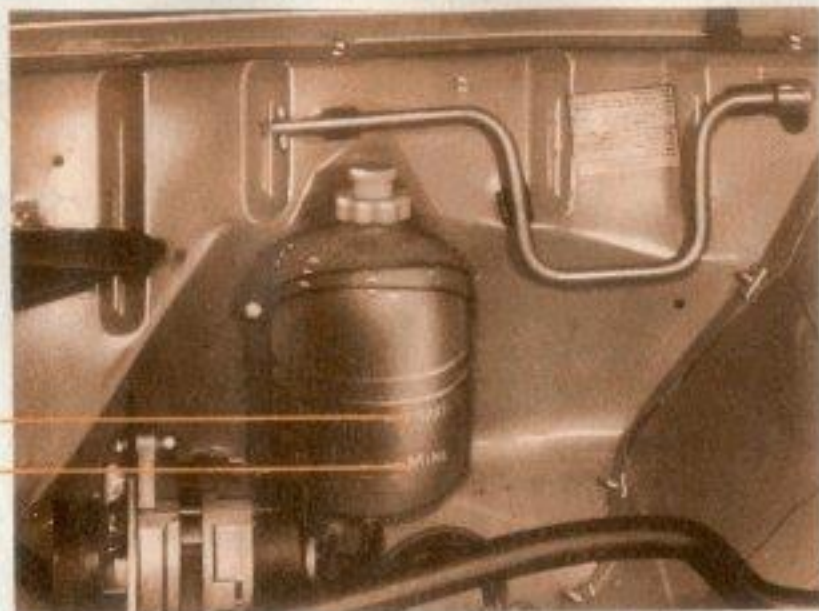
Freins

Vérifiez souvent le niveau du liquide de frein dans le réservoir **A**. Tout manque de liquide implique la nécessité d'une vérification de l'étanchéité. Le niveau ne doit jamais descendre au repère minimum; le trou de mise à l'air libre ne doit pas être bouché. Il est **important** d'employer un liquide de frein satisfaisant à la norme SAE J 1703 f DOT 3 ou DOT 4 sélectionné par nos services techniques.

Si vous remarquez une anomalie dans le freinage : une élasticité à la pédale, une course excessive de la pédale, une roue anormalement chaude... **confiez votre voiture à un Agent Renault**, faites-lui également vérifier de temps à autre l'état des canalisations (flexibles sur roues avant). **Ne jouez pas avec votre sécurité.**

B

C



Refroidissement

Le circuit est protégé contre le gel jusqu'à -23°C , et pour les pays « grands froids », jusqu'à -40°C .

Le vase d'expansion porte des repères « maxi » **B** et « mini » **C**.
Le niveau contrôlé à froid doit se situer entre les deux repères.

Dans le cas où un apport de liquide de refroidissement serait nécessaire, utilisez un liquide agréé par les Services Techniques RENAULT, car il est impératif d'employer un produit qui réponde à des spécifications très particulières.

Vidange et rinçage : voir document « GARANTIE et ENTRETIEN ».

Pneumatiques

Pour une bonne tenue de route, il est recommandé de ne monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, de même type et de même profil.

Toutefois, dans le cas où un panachage ne peut être évité, il faut respecter les règles suivantes :

- 1°) Les pneumatiques d'un même essieu doivent être de structure identique, radiale ou diagonale.
- 2°) Les pneumatiques radiaux doivent toujours être montés à l'arrière et les pneumatiques diagonaux à l'avant.

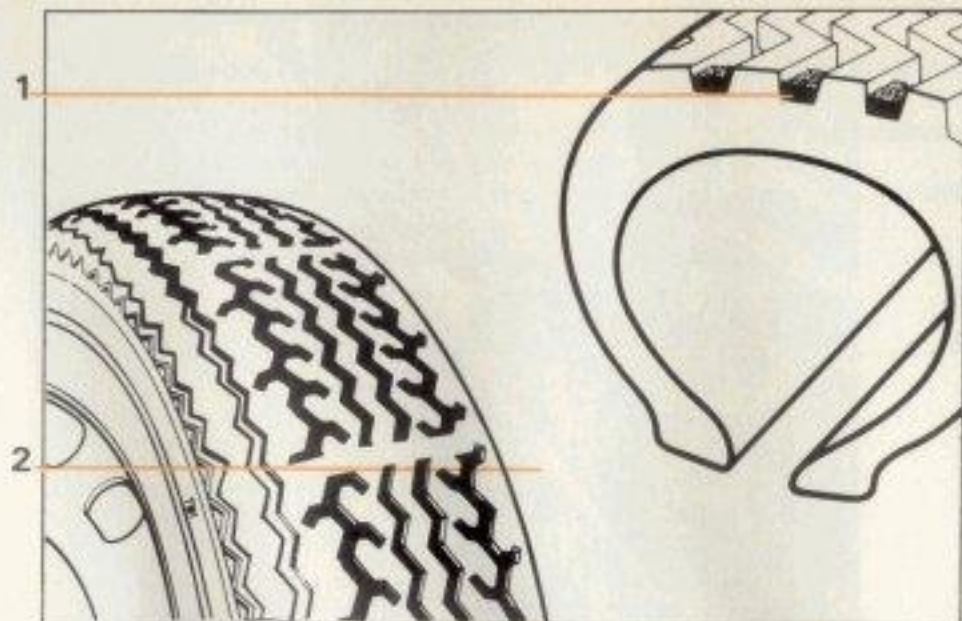
En outre, les pneumatiques doivent être en bon état et les sculptures doivent présenter un relief suffisant (voir ci-contre); (l'adhérence, surtout sur route mouillée, est fonction du degré d'usure).

Des pressions incorrectes entraînent une usure anormale des pneumatiques et nuisent à la tenue de route de la voiture.

La pression de gonflement des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois (pneus froids); la roue de secours doit être gonflée à la même pression que les roues arrière.

Ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Certains pneus comportent une indication sur le flanc donnant le sens de montage ; il est impératif de respecter cette indication.



Vos pneumatiques sont munis de témoins d'usure. Ces témoins consistent en bossages (1) de 1,6 mm d'épaisseur, répartis au fond des sculptures. Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins (2), il est nécessaire de changer vos pneumatiques.

Lavage - Nettoyage - Peinture

Lavage :

Ne lavez pas votre voiture au soleil. Attendez que les tôles soient refroidies.

Pour faciliter le lavage du pare-brise, les balais d'essuie-vitre peuvent être basculés vers l'avant. Si vous ajoutez un produit à votre eau de lavage (shampooing), utilisez un produit sélectionné par nos services et assurez ensuite son élimination par un rinçage à l'eau claire abondant et très soigné. Nous vous rappelons que les taches de goudron sur la carrosserie sont facilement enlevées avec des produits spéciaux du commerce. Consultez un Agent Renault. Ne mettez jamais d'essence, trichloréthylène, pétrole, benzine ou alcool, en contact avec la peinture, ou avec les accessoires en plastique (couvercles de feux, enjoliveurs d'accessoires, etc.).

Avant passage sous portique de lavage à brosses, prenez soin de fixer avec du ruban adhésif les balais d'essuie-vitre, éventuellement les balais d'essuie-projecteurs ainsi que l'antenne de radio.

L'hiver, ou au bord de la mer, nous vous conseillons de passer les chromes de votre voiture avec un chiffon gras pour les protéger de la rouille. Si les chromes se ternissent par encrassement, frottez-les légèrement avec un produit à lustrer.

Nous vous mettons en garde contre l'emploi des housses de chlorure de vinyle pour protéger la voiture des intempéries : elles risquent de détériorer la peinture.

Nota : Après un lavage de la voiture au jet, vérifiez l'efficacité de vos freins. (Voir « Conseils importants » page 25).

Il est également recommandé de lubrifier les serrures. Nous avons sélectionné un produit à pulvériser. Demandez-le à votre Agent Renault.

Nettoyage :

Sièges et garnitures : Seuls les sièges et garnitures recouverts de drap sont à nettoyer avec les produits du commerce; pour tout autre revêtement, employez de l'eau et du savon. Nous vous déconseillons certains produits du commerce dits « de protection »; ils peuvent causer des détériorations sur des habillages autres que le drap.

Ceintures de sécurité : Les ceintures doivent être tenues propres. Utilisez exclusivement de l'eau tiède savonneuse avec une éponge. Séchez-les avec un chiffon sec. Les détergers ou teintures sont à proscrire (risques de détérioration).

Peinture :

Si vous avez besoin de connaître la référence de la peinture d'origine, celle-ci est indiquée sur le passage de roue avant droit (A).



Changement de roue

Roue de secours

Elle est située sous le plancher à l'arrière du véhicule, pour la sortir :

- ouvrez le hayon,
- desserrez de 8 à 10 tours, avec la manivelle, la vis **A**.

Basculez la crémaillère **C** vers l'avant et tirez légèrement sur l'arrière **B** du berceau pour le dégager des crans de la crémaillère (deux crans).

Pour remettre en place la roue de secours, placez la roue sur le berceau et soulevez l'arrière de ce dernier, utilisez le cran de la crémaillère qui convient le mieux pour assurer une bonne fixation et serrez la vis **A**.

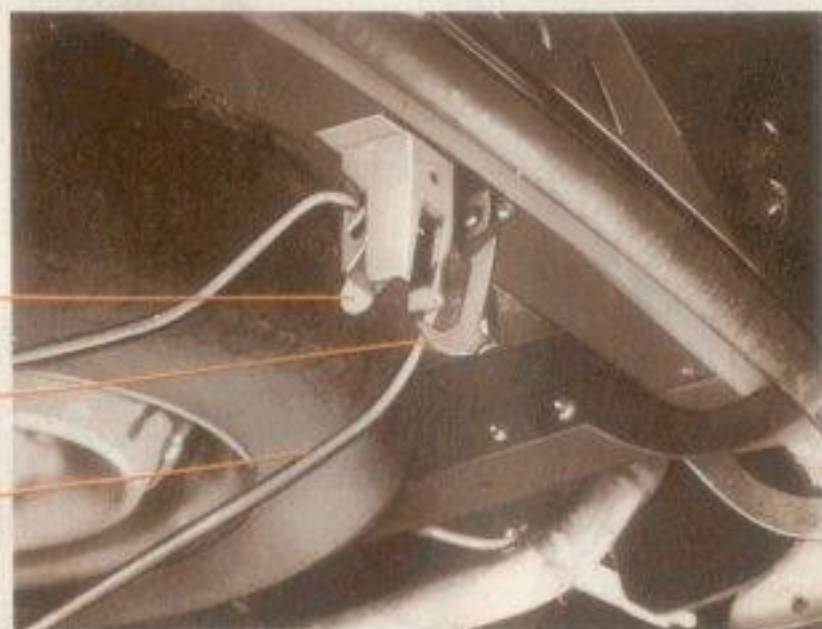
A



C

D

B



Nota : Pour certains pays, un crochet de sécurité interdit la chute accidentelle du support de roue de secours.

Dans ce cas, pour abaisser le berceau, il faut tirer le crochet **D** vers l'arrière.

Lorsque la roue de secours est mise en service, faites vérifier sa pression de gonflement.

2

1



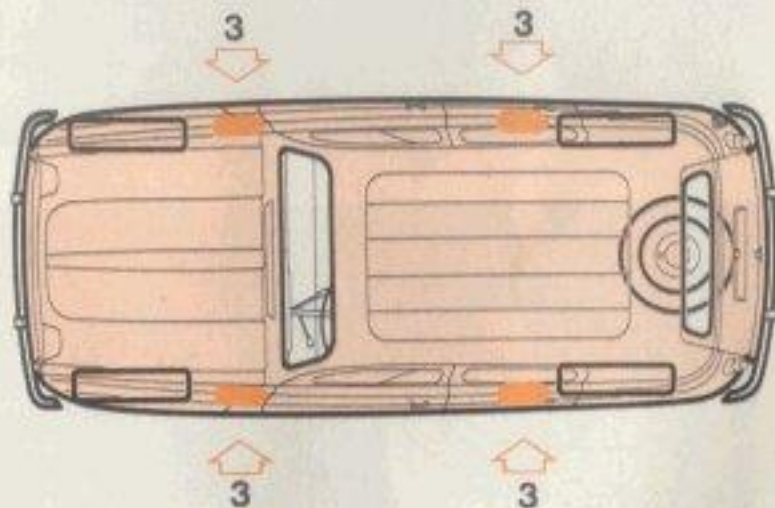
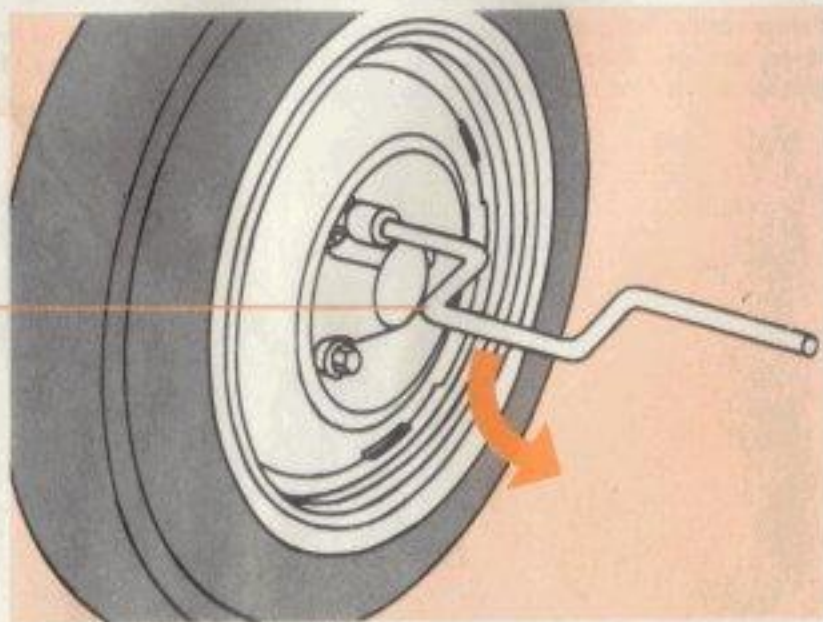
Manivelle et cric

Ils sont situés à droite du compartiment moteur. Le cric est fixé par blocage; dévissez de quelques tours la vis de cric **1** pour le sortir facilement. La manivelle est fixée en trois points **(2)**. Elle sert pour tourner la vis du cric, pour retirer les enjoliveurs et les écrous de roue et pour la dépose de la roue de secours.

Important : N'utilisez pas le cric pour effectuer une réparation sous le véhicule.

Levage de la voiture : sur chaque côté de la voiture deux emplacements **3** sont prévus à la partie inférieure de la carrosserie près des roues, pour accrocher la tête de cric.

4

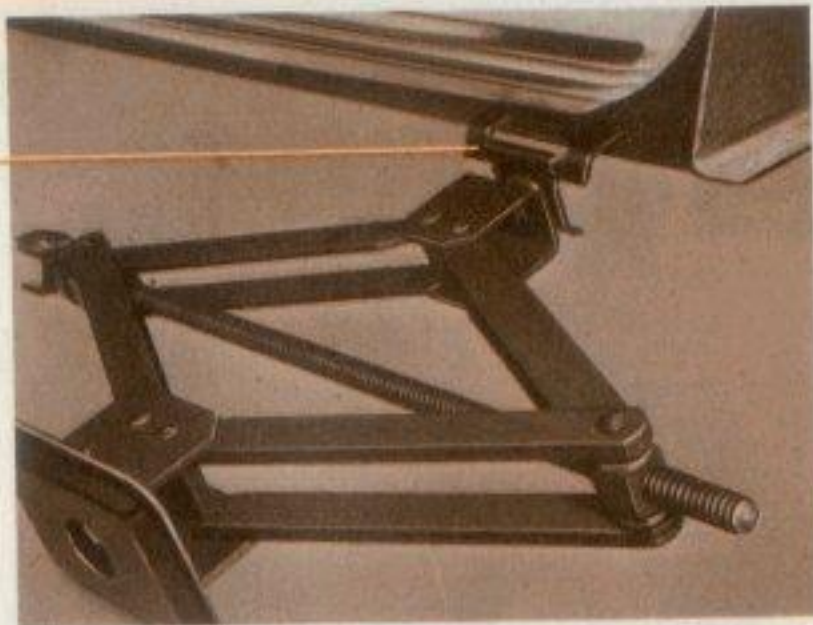


Pour changer une roue, procédez de la manière suivante :

- Serrez le frein à main : Il immobilise les roues avant.
- Engagez une vitesse pour immobiliser le véhicule.
- Débloquez les écrous de la roue à changer avec la manivelle (sans les démonter).

Placez la manivelle **4** sur l'écrou à débloquer de façon à appuyer dessus et non à tirer vers le haut.

5



– Accrochez la tête de cric sur le support le plus proche de la roue à soulever.

Présentez le cric horizontalement pour l'accrocher dans la lumière 5 (la tête de cric doit être orientée pour que sa partie formant crochet soit dirigée vers vous).

– Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule). Sur un sol non stable, interposer une planchette sous la semelle du cric.

– Engagez la manivelle dans le cric 6, en commençant par engager l'un des ergots dans la boutonnière fermée et soulevez le véhicule de quelques centimètres pour décoller la roue du sol.

– Démontez les écrous avec la manivelle.

– Retirez la roue crevée.

– Mettez la roue de rechange en place.

Mettez la roue en place sur la tige de fixation supérieure et centrez-la sur les autres fixations.

– Serrez les écrous de fixation et descendez le cric.

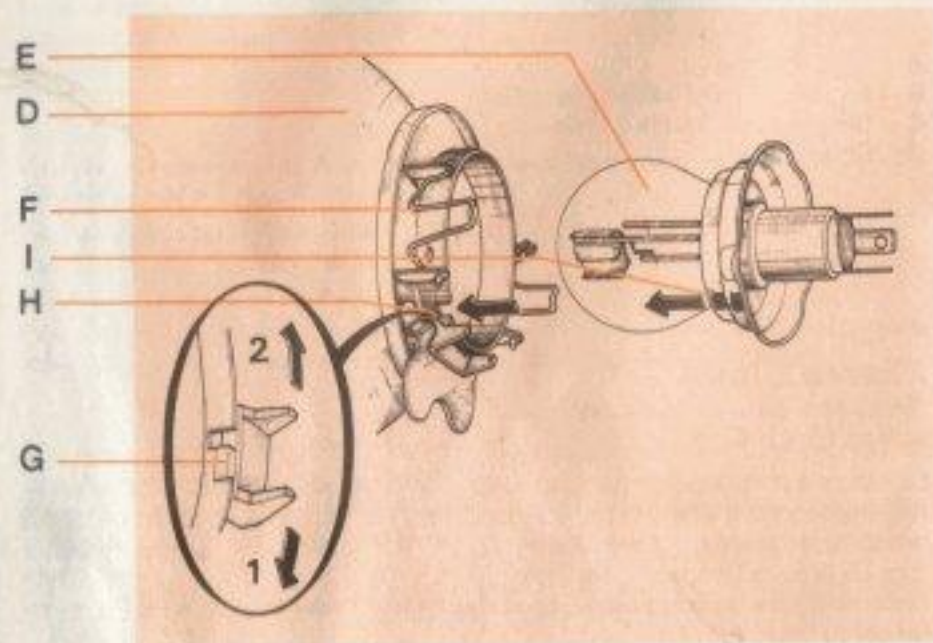
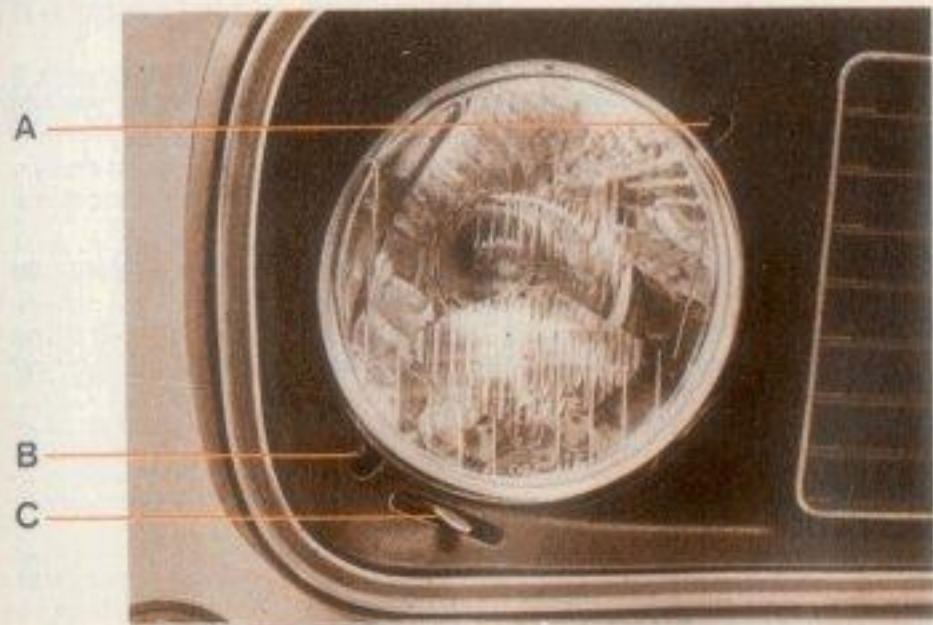
Lorsque toutes les roues reposent sur le sol, serrez à fond les écrous de fixation à l'aide de la manivelle.

Après quelques kilomètres de route, vérifiez le serrage des écrous.

Faites vérifier les pressions et réparer au plus vite la roue crevée et remettez-la en service. Avant de remettre en place la roue de secours, faites-la gonfler à la même pression que les roues arrière.

6





Réglage des phares

Il est important que vos phares soient correctement réglés.

Confiez le réglage de vos phares à un Agent Renault : il dispose des appareils nécessaires à un réglage précis (conforme au code de la route).

- A Vis de réglage de direction.
- B Vis de réglage en hauteur.

Le réglage se fait voiture non chargée.

Réglage en fonction de la charge : Un dispositif de réglage « vide-charge » permet de modifier le réglage initial de la hauteur des faisceaux lumineux suivant que la voiture est plus ou moins chargée.

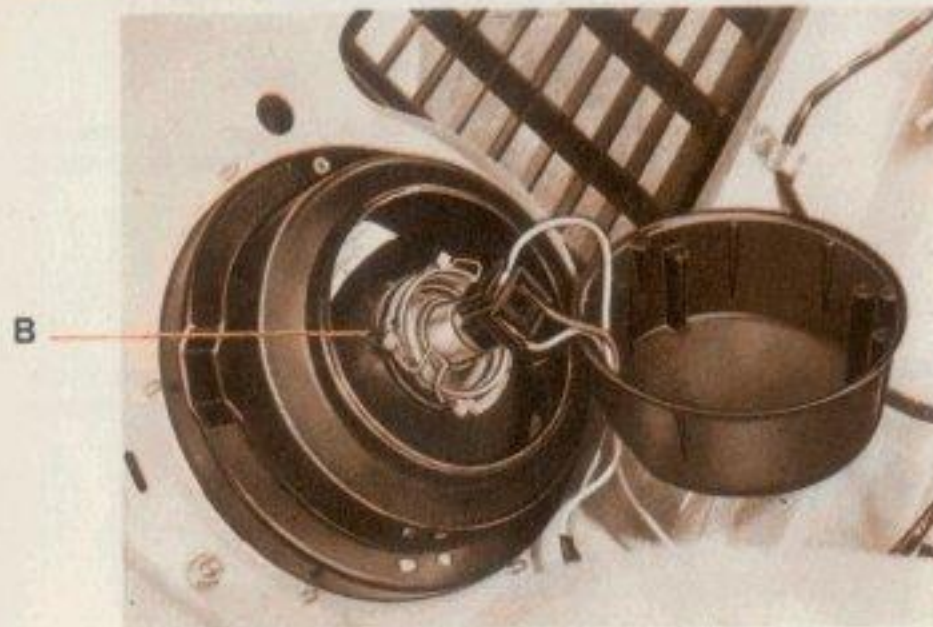
Voiture chargée : déplacez le levier **C** vers la gauche.

Voiture peu chargée : ramenez le levier **C** vers la droite.

Sur certains équipements, le bloc optique porte un rotateur à utiliser dans le cas d'un changement de circulation (circulation à gauche - circulation à droite).

Il faut procéder comme pour un changement de lampe; sortir la lampe, déplacer le rotateur (sur support de lampe) suivant les indications portées sur le bloc optique, et remettre la lampe en place.

- D Bloc optique
 - E Lampe avec douille à collerette
 - F Agrafe
 - G Petit levier (rotateur)
 - H Encoche (logement de l'ergot de la lampe)
 - I Ergot de la lampe
-
- 1 Circulation à droite
 - 2 Circulation à gauche



B

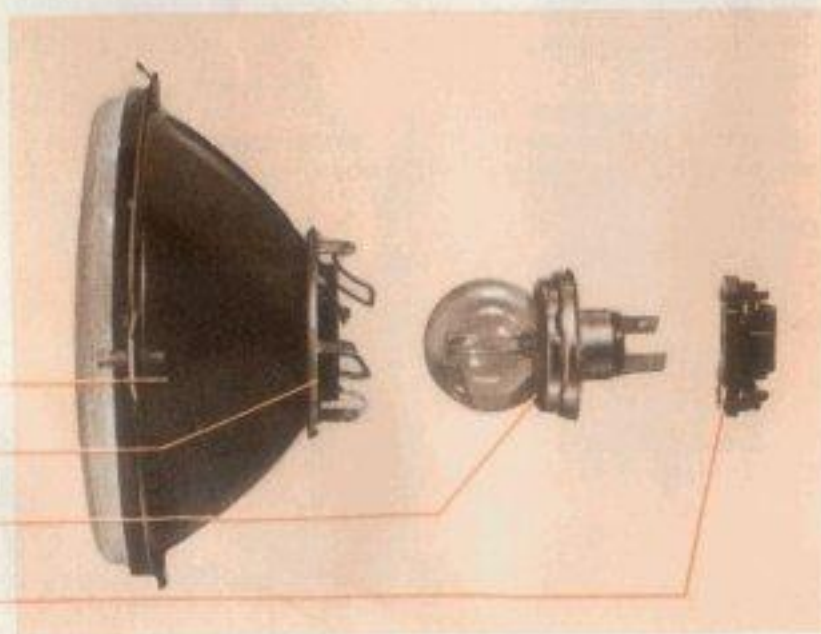
Remplacement d'une lampe de phare

Lampe « route-croisement » 45/40 watts culot P 45 t 41 jaune.
Levez le capot moteur. Débranchez le connecteur et basculez les ressorts de fixation de la lampe (la coupelle à deux étages fait partie du culot de la lampe).

Remettez en place, la lampe neuve bien propre; elle porte un ergot qui interdit toute erreur d'orientation.

Après le changement d'une lampe de phare, faites vérifier le réglage du phare (voir page 37).

Note : Pour certains équipements, le fond du cuvelage est pourvu d'une bonnette de protection maintenue par des bossages intérieurs; il faut tirer sur la bonnette pour la déboîter.



A

B

C

D

- A Bloc optique
- B Sauterelles de fixation (ressorts)
- C Lampe avec douille à collerette
- D Connecteur

Phares à iode

(En option, pour certains pays).
Lampe type H 4.

La lampe est fixée par un ressort retenu dans deux encoches.
Au remontage d'une lampe neuve, il est nécessaire de prendre certaines précautions pour ne pas toucher le verre de la lampe; nous vous conseillons de tenir la lampe par son culot.
Les formes de la lampe et de son support interdisent toute erreur d'orientation au montage.

Remplacement des lampes

Lampes pouvant équiper votre voiture (12 volts)

Ayez toujours à votre disposition une boîte de lampes de rechange.

Feux de position avant	Lampe 5 watts, type R 19-5
Feux de position arrière et Stop	Lampe 21 / 5 watts type P 25-2
Feux indicateurs de direction avant et arrière	Lampe 21 watts, type P.25-1, culot de 15 type BA 15 s / 19
Feux de direction latéraux*	Lampe 4 watts type T8.4, culot BA 9 s
Piafonnier	Lampe 5 watts navette 10 x 39 type C 11
Éclaireur de plaque de police	Lampe 5 watts, type R 19 culot BA 15 s / 19
Feux témoins et éclaireur de tableau de bord	Lampe 2 watts, type T 8 culot BA 9 s

Feu de position avant A et feu indicateur de direction avant B :

Retirez le couvercle fixé par une vis.

Feu de position arrière et « STOP » C

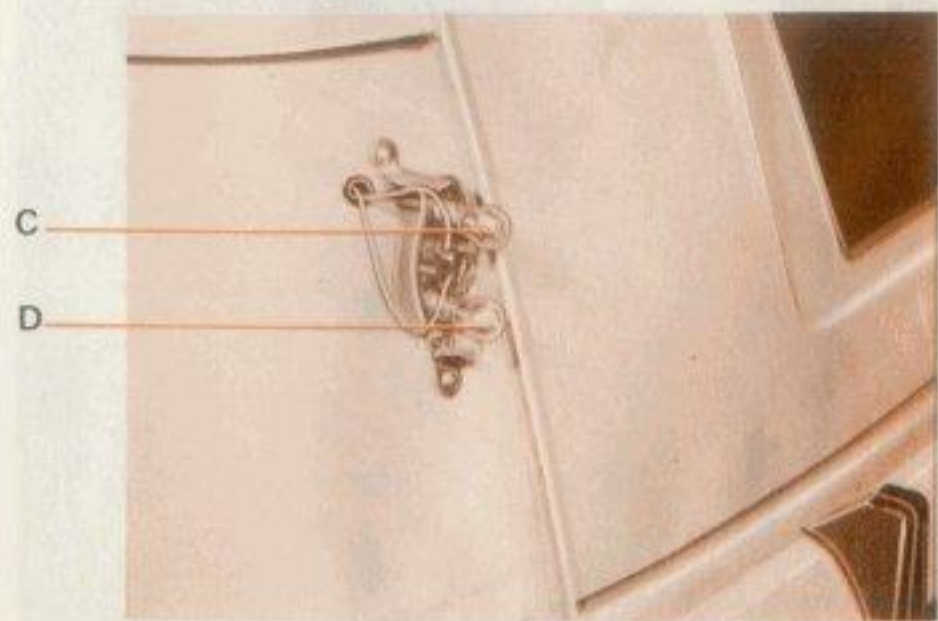
Feu indicateur de direction arrière D.

Retirez le couvercle (deux vis).

Feu latéral* : La lampe est accessible par l'intérieur de l'aile. Rabattez la rondelle protectrice et tirez sur le support de lampe pour le sortir.

Phares antibrouillard : Si vous désirez équiper votre voiture de feux de brouillard, consultez un Agent Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblages, organes..., en particulier l'alternateur) et la perte de garantie pour cet ensemble.

* Spécial pour certains pays.



A

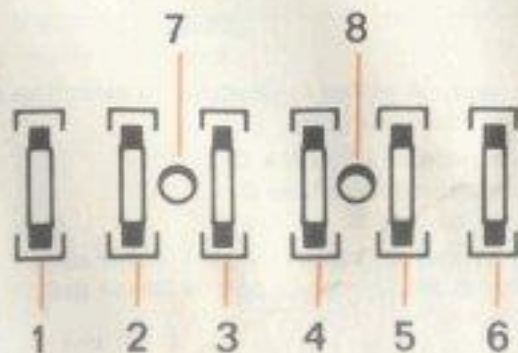


Fusibles

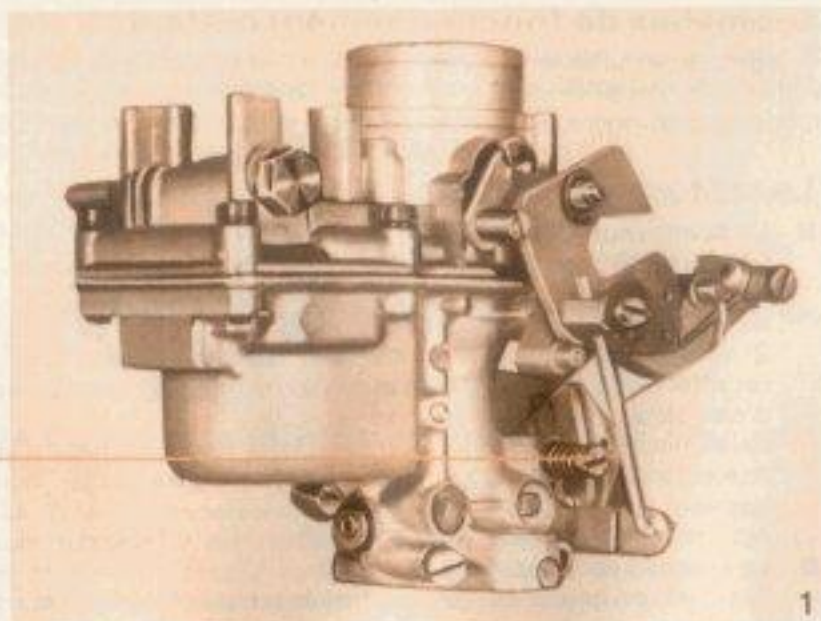
En cas d'incidents de fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez que les fusibles sont en bon état; assurez-vous également que les fiches raccord de l'appareil en cause sont correctement branchées. Les fusibles sont dans un boîtier fixé sur le tablier, dans le compartiment moteur (A).

- 1 - 5 amp. : feux de position avant et arrière droits
- 2 - 5 amp. : feux de position avant et arrière gauches et éclairage tableau de bord
- 3 - 8 amp. : contacteur d'essuie-vitre
- 4 - 8 amp. : plafonnier
- 5 - 16 amp. : contacteur feux « STOP » et indicateurs sur tableau de bord
- 6 - 5 amp. : centrale clignotante
- 7 et 8 - fusibles de rechange.

Le porte-fusibles comporte en outre deux fusibles de rechange (un de 8 amp. et un de 16 amp.). Pour certains pays, une boîte à fusibles supplémentaire protège les feux de route et les feux de croisement. En cas de court-circuit n'oubliez pas que la batterie peut être facilement débranchée, il suffit de dévisser l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie.



Ayez toujours des fusibles de rechange à votre disposition. Vous trouverez chez votre Agent Renault une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



1

1 - Carburateur Zenith 28 IF

2 - Carburateur Solex 32 EISA 4 (pour certains pays)

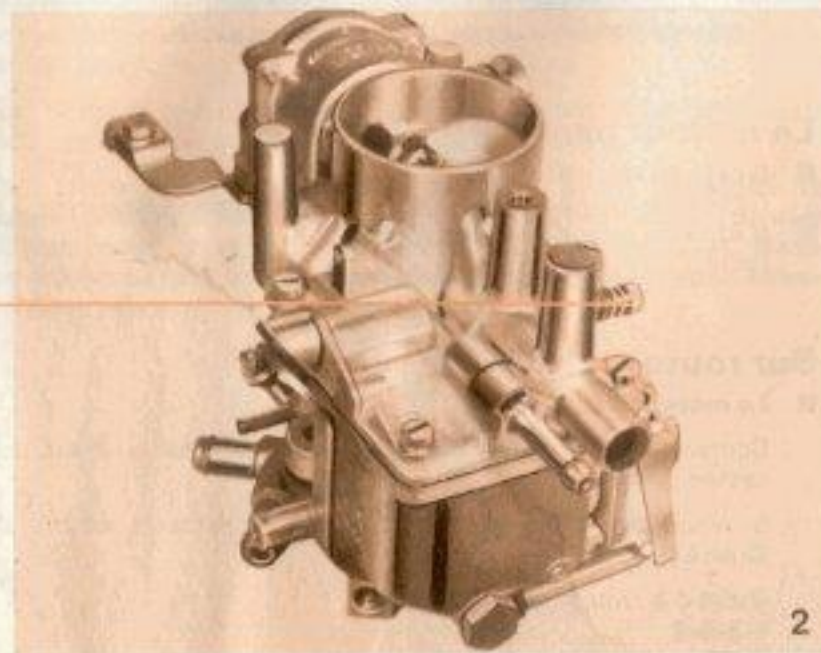
3 - Carburateur Solex SEIA

Ces deux carburateurs sont à commande manuelle du volet de départ à froid (starter).

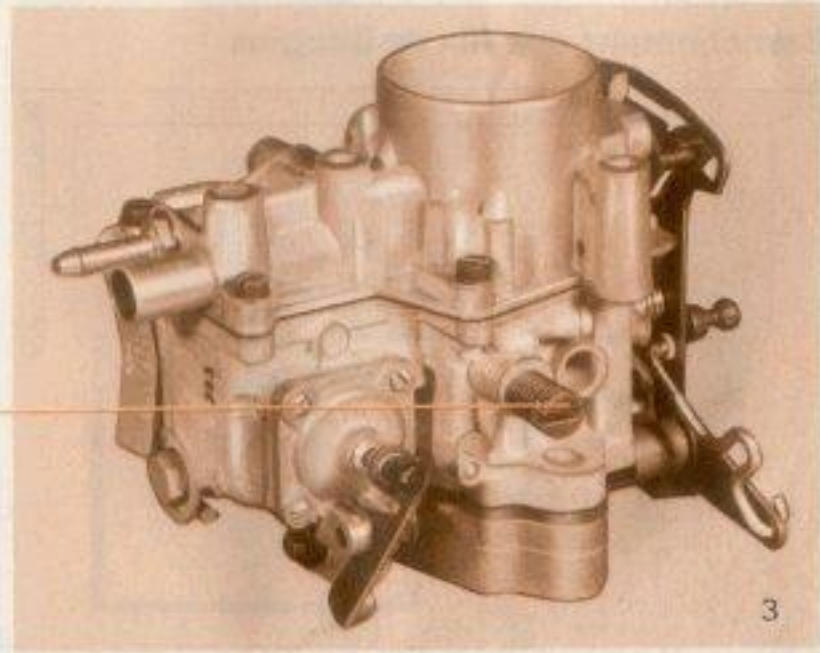
Pour le réglage du carburateur, il faut confier votre voiture à un Agent Renault, afin de respecter les normes en vigueur concernant l'anti-pollution. Toutefois, en cas d'incident, si votre moteur cale, vous pouvez, en agissant sur la vis **A**, régler le ralenti.

Mais ceci n'est qu'un dépannage provisoire. Vous devez le plus tôt possible faire régler le carburateur.

Nota : les vis de réglage coiffées d'un capuchon ne doivent pas être touchées.

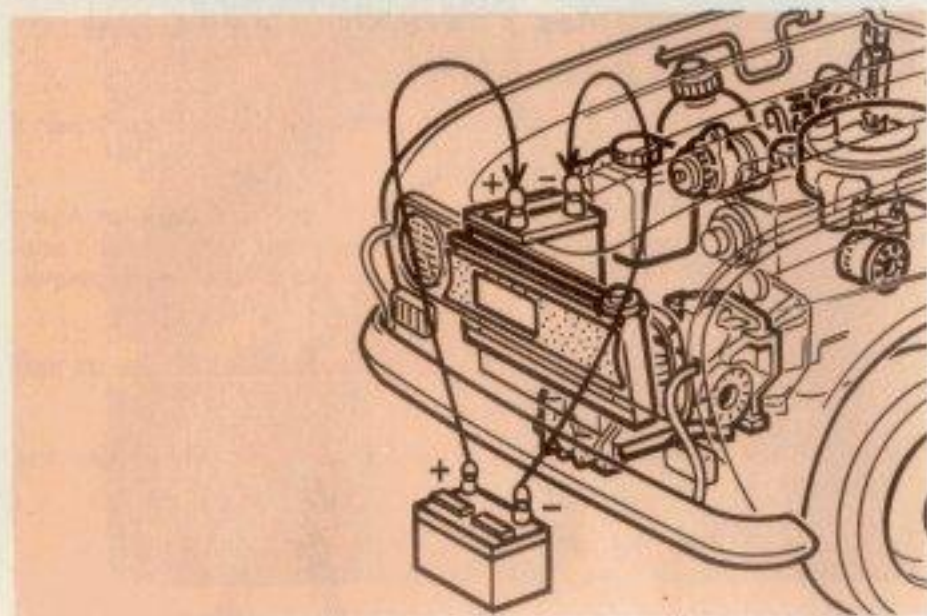


2

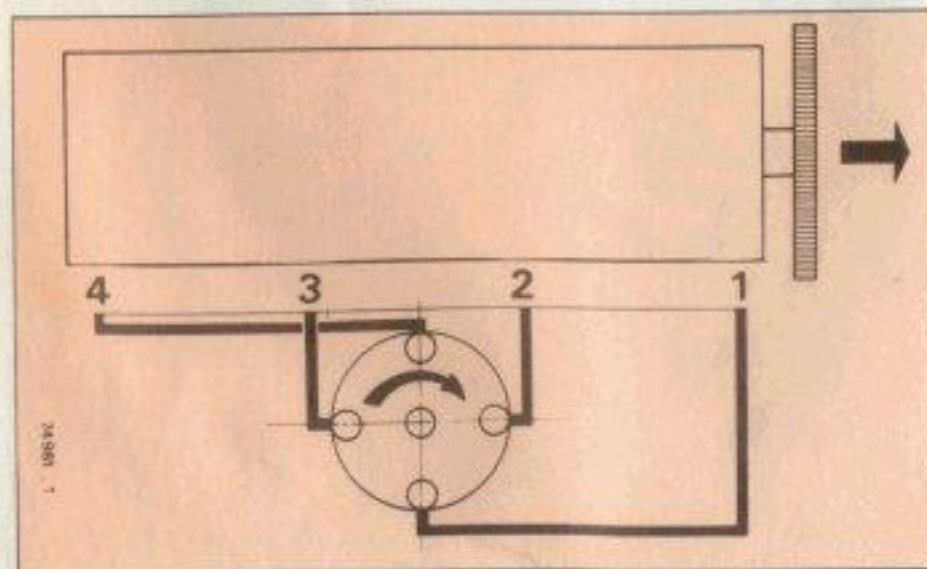


3

Branchement d'un chargeur



Branchement des fils de bougies



Anomalies de fonctionnement moteur

Si votre voiture est convenablement entretenue, elle ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

Le moteur ne part pas

■ Le démarreur n'entraîne pas le moteur

Cosses de batterie sales ou mal serrées. Prise masse desserrée. Mauvais contact d'une fiche raccord de câblage.

Batterie déchargée : faites-vous pousser ou tirer en embrayant sur la 2^e vitesse, ou mieux, si vous disposez des câbles électriques prévus à cet effet (vous en trouverez chez un Agent Renault), empruntez un peu d'énergie à la batterie d'un autre véhicule.

Reliez les deux batteries à l'aide des pinces sur les bornes de celles-ci.

Attention : borne + à borne + (pince à manche rouge), borne - à borne - (pince à manche noire ou verte).

Actionnez le démarreur; déposez les câbles dès le démarrage du moteur.

■ Le démarreur fonctionne

Fils d'allumage débranchés ou mal branchés. Humidité sur les bougies, la bobine, le couvercle de l'allumeur. Contacts de l'allumeur déréglés ou en mauvais état. Fixation du carburateur desserrée. Manque d'essence dans le réservoir. Pompe à essence détériorée.

Le moteur part

■ Il cale au ralenti

Gicleur de ralenti bouché. Fixation de carburateur desserrée.

■ Il étouffe quand vous accélérez

Gicleur de marche bouché.

Sur route

■ Le moteur a des ratés

Contacts de l'allumeur mal réglés. Bougie en mauvais état, porcelaine cassée.

Si vous devez changer les bougies, respectez l'ordre d'allumage illustré ci-contre.

Ordre d'allumage :
1-3-4-2

Témoins de contrôle

- **L'aiguille de l'indicateur de charge se situe dans la zone rouge**
L'incident n'est pas critique et vous pouvez rouler pour vous rendre chez l'Agent Renault le plus proche. Une courroie anormalement tendue ou en mauvais état peut en être la cause.

Nota : Après montage d'une courroie neuve, la tension doit être refaite après 10 minutes de marche.

- **Si le feu témoin de pression d'huile et de température d'eau s'allume**, vous devez vérifier :

- **Le niveau d'huile :** rétablissez-le s'il y a lieu.
- **La courroie de ventilateur pompe à eau :** elle doit être correctement tendue.
- **Le vase d'expansion :** il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, remplissez-le à demi avec de l'eau (bouchon vissé) et faites le plein du radiateur (clé à bougie) après l'avoir laissé suffisamment refroidir pour éviter toute émission de vapeur. Tous ces points ayant été contrôlés et les corrections nécessaires faites, remettez le moteur en marche. Si le feu-témoin ne reste pas allumé, vous pouvez repartir, mais vous devez néanmoins vous rendre chez l'Agent le plus proche, car ce dépannage n'est que provisoire.

Nota : Dans le cas d'un manque d'eau important, il ne faut jamais remplir avec de l'eau froide si le moteur est très chaud.

Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

Pare-brise

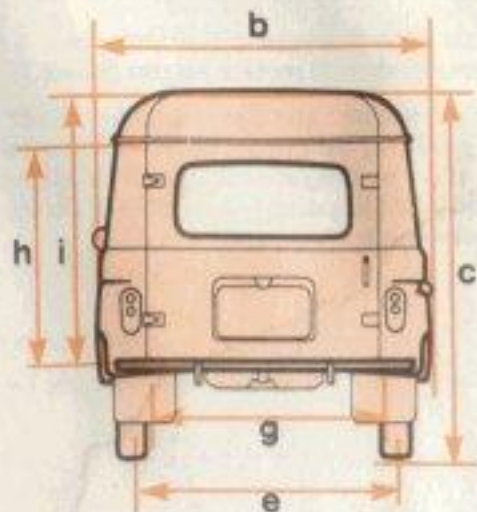
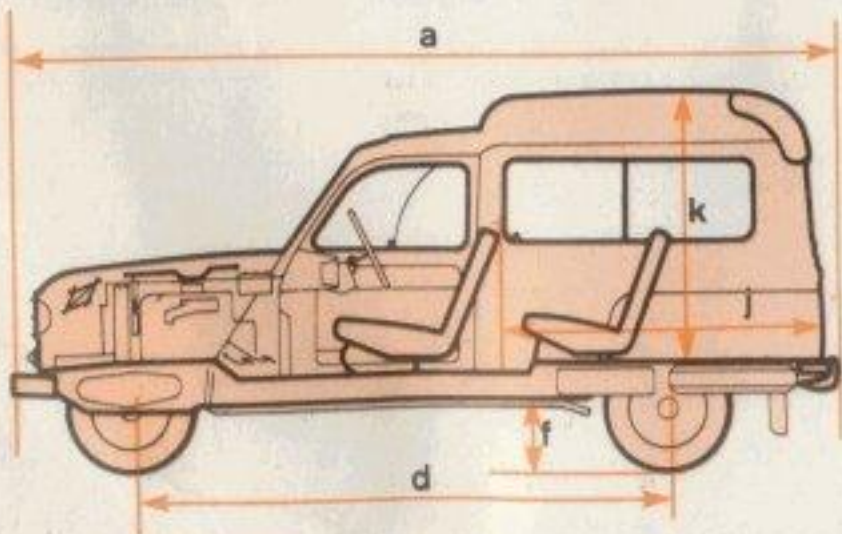
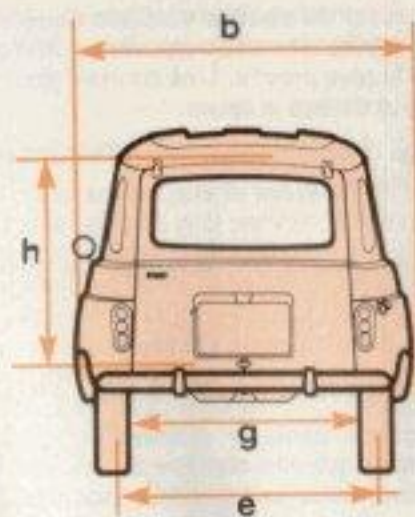
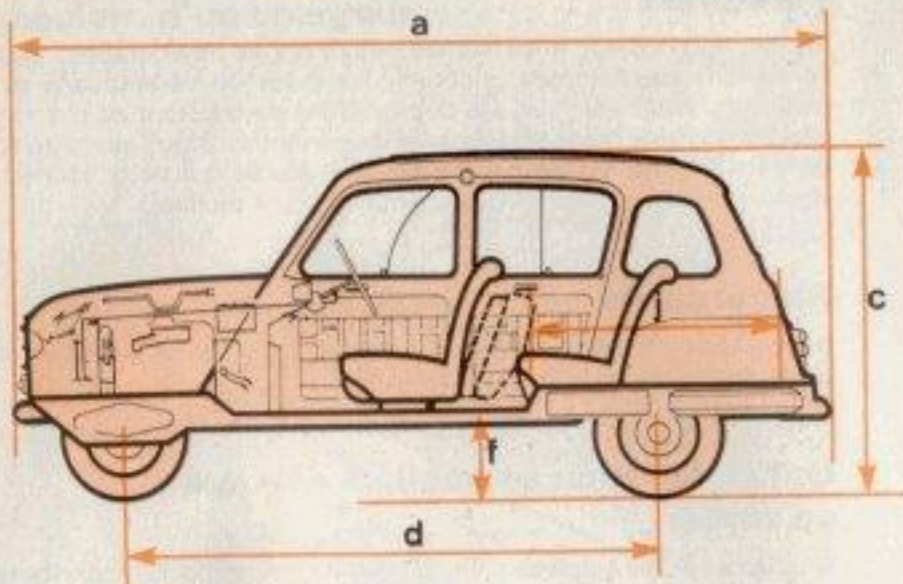
En cas de choc sur le pare-brise entraînant sa détérioration, nous vous conseillons dès l'impact, d'obturer les ouïes de désembuage avec des chiffons afin d'éviter que des débris ne s'y introduisent au moment de la dépose ou de la chute accidentelle du pare-brise. Nous avons sélectionné un pare-brise gonflable particulièrement étudié qui vous permettra provisoirement de continuer votre chemin en toute sécurité.

Remorquage

Important : En cas de dépannage par remorquage, ne jamais prendre les tubes de transmission comme points d'attache.

Utilisation d'un appareil de « levage » en atelier

N'utilisez que les emplacements prévus sur nos véhicules, par nos services techniques.



Dimensions

	RENAULT 4 RENAULT 4 TL RENAULT 4 GTL	RENAULT 4 F4	RENAULT 4 F6
a longueur hors tout	3,668 m	3,653 m	3,853 m
b largeur hors tout	1,485 m	1,500 m	1,532 m
c hauteur totale	à vide : 1,550 m en charge : 1,440 m	1,710 m 1,610 m	1,720 m
d empattement	à gauche : 2,401 m à droite : 2,449 m	2,401 m 2,449 m	2,521 m 2,569 m
e voie au sol	avant 1,280 m arrière : 1,244 m	1,280 m 1,244 m	1,280 m 1,248 m
f garde au sol (en charge)	sous barre anti-roulis : 0,175 m	0,140 m	0,140 m
g largeur entrée arrière	0,950 m	1,000 m	1,016 m
h hauteur entrée arrière	0,860 m	0,938 m	0,920 m
i hauteur totale entrée arrière trappe de pavillon ouverte		1,120 m	1,120 m
j profondeur de chargement :			
– banquette arrière repliée	1,090 m	1,090 m	1,490 m
– sans banquette arrière		1,300 m	
k hauteur de chargement		1,150 m	1,200 m

Caractéristiques châssis

Direction	à crémaillère	
	RENAULT 4 - RENAULT 4 TL RENAULT 4 GTL RENAULT 4 F4	RENAULT 4 F6
Diamètre de braquage : entre trottoirs	9,75 m	10,35 m
entre murs	10,10 m	10,75 m
Suspension	Roues indépendantes, barres de torsion, amortisseurs hydrauliques, barres anti-roulis	
Freinage : au pied	Hydraulique sur les quatre roues avec répartiteur de freinage	
Freinage : à main	Mécanique sur roues avant	

Poids et charge remorquable

	RENAULT 4		RENAULT 4 TL			RENAULT 4 GTL
	R 1123	R 1126	R 1123	R 1126	R 1126	R 1128
Dimensions des pneumatiques	135-13	135-13	135-13	145-13	135-13	135-13 ou 145-13
Poids à vide en ordre de marche :						
- avant	385 kg	385 kg	390 kg	390 kg	390 kg	415 kg
- arrière	280 kg	280 kg	305 kg	305 kg	305 kg	305 kg
- total	665 kg	665 kg	695 kg	695 kg	695 kg	720 kg
Poids maximal autorisé sur essieu :						
- avant	500 kg	500 kg	500 kg	530 kg	500 kg	520 kg
- arrière	570 kg	570 kg	570 kg	600 kg	570 kg	570 kg
	RENAULT 4 F4 tôlées R 2109 et R 2106		RENAULT 4 F4 vitrées R 2392 et R 2391		RENAULT 4 F6 tôlée R 2370	RENAULT 4 F6 vitrée R 2370
Poids à vide en ordre de marche :						
- avant	390 kg		395 kg		425 kg	430 kg
- arrière	290 kg		315 kg		325 kg	350 kg
- total	680 kg		710 kg		750 kg	780 kg
Poids maximal autorisé sur essieu :	pneus 135-13	pneus 145-13	pneus 135-13	pneus 145-13	pneus 145-13	pneus 145-13
- avant	500 kg	520 kg	500 kg	520 kg	570 kg	570 kg
- arrière	590 kg	650 kg	590 kg	650 kg	700 kg	700 kg
Poids total autorisé en charge	1 055 kg	1 105 kg	1 055 kg	1 105 kg	1 220 kg	1 220 kg

Remorquage de caravane, bateau, etc.

Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale, dans chaque pays de la communauté européenne. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consultez votre Agent RENAULT ou reportez-vous éventuellement au descriptif de réception du véhicule (nécessaire pour son immatriculation). Pour toute adaptation, attelage, remorques avec ou sans freinage, adressez-vous à votre Agent RENAULT, afin de respecter les normes légales en vigueur dans votre pays.

Caractéristiques moteur

Type de véhicule	R 1126 R 2109 - R 2392	R 1123 R 2106 - R 2391	R 1128	R 2370
Type de moteur	839	800	688	688
Alésage	55,8 mm	58 mm	70 mm	70 mm
Course	80 mm	80 mm	72 mm	72 mm
Cylindrée	782 cm ³	845 cm ³	1 108 cm ³	1 108 cm ³
Taux de compression	8,5	8	9,5/1	8,3
Carburateur	ZÉNITH 28 IF ou SOLEX 32 EISA*		SOLEX 32 SEIA ou ZÉNITH 28 IF*	ZÉNITH 28 IF
Régime du ralenti	700 tr/mn ± 25 tr/mn			
Jeu des culbuteurs		Adm	Echapp.	
à froid		0,15 mm	0,20 mm	
à chaud à 50 °C		0,18 mm	0,25 mm	
Écartement des contacts de l'allumeur : 0,4 mm	Angle de came : 57° ± 3° Pourcentage de Dwell : 63% ± 3%			
Calage du point d'allumage : voir page 29				
Ordre d'allumage	1-3-4-2			
Bougies n° 14	AC for Renault 43 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 36 Marelli CW 5N	AC for Renault 43 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 36 Marelli CW 5N	AC 43 FS Champion L 92 Y Eyquem 550 S	AC for Renault 42 FS Champion L 87 Y Eyquem Renault 600 S Marchal 35-1
Écartement des électrodes : 0,55 à 0,65 mm				

Capacités

Huile moteur	2,5 l	2,5 l	3 l	3 l
Huile boîte-pont	1,8 l	1,8 l	1,8 l	1,8 l
Essence	34 l	34 l	34 l	34 l
Refroidissement	4,8 l	5,5 l	5,9 l	5,9 l

y compris 0,5 l dans le vase d'expansion.

* suivant pays

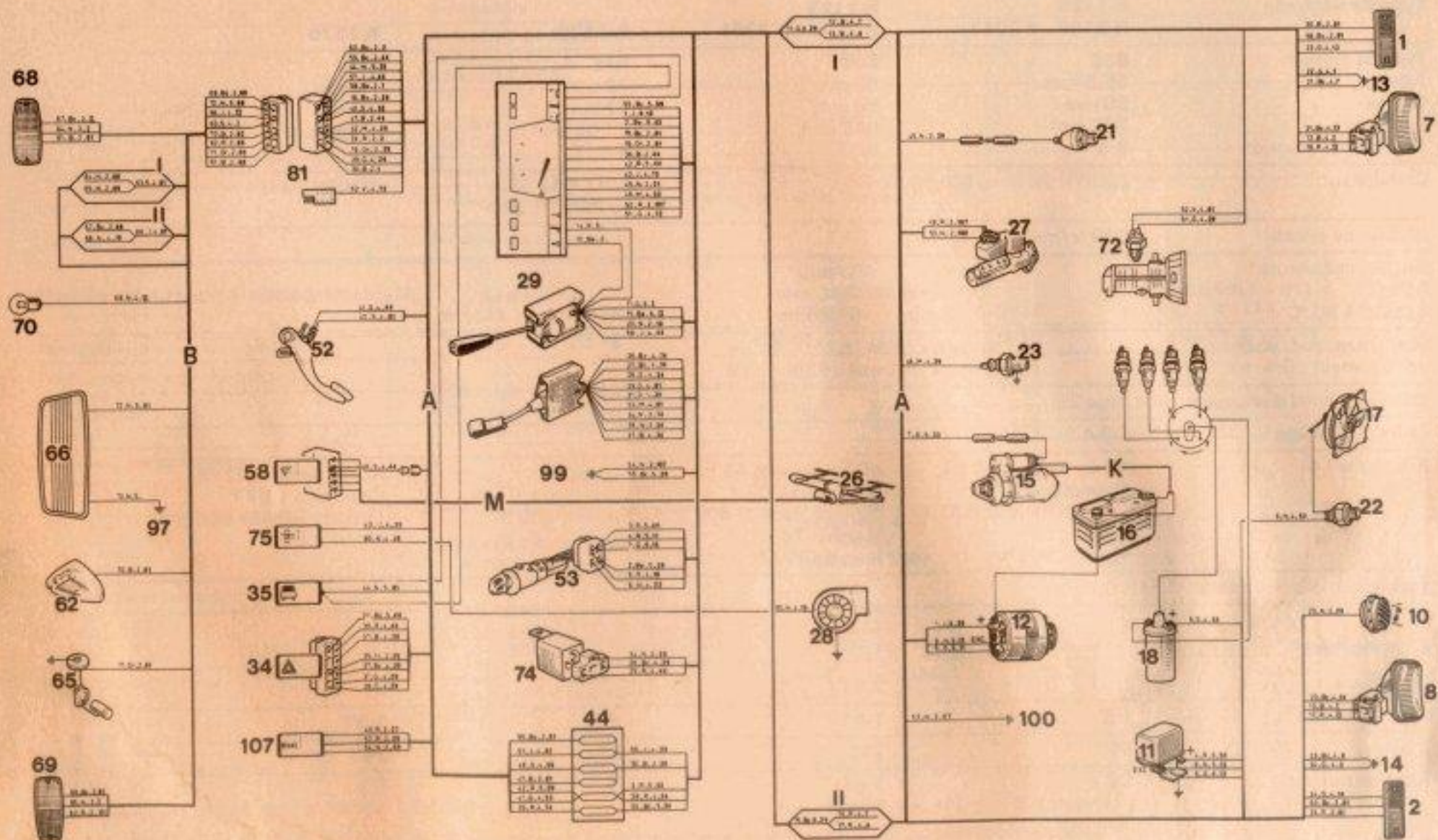


Schéma électrique

Répertoire des fils

Chaque fil est identifié par un numéro suivi de lettres indiquant la couleur du fil, d'un chiffre indiquant le diamètre et éventuellement du numéro d'organe où est branché le fil (voir tableau ci-dessous).

couleur des fils et des manchons

Beige :	Be	Saumon :	S
Blanc :	Bc	Rouge :	R
Bleu :	B	Vert :	V
Cristal :	C	Marron :	M
Gris :	G	Violet :	Vi
Jaune :	J	Orange :	Or
Noir :	N		

diamètre des conducteurs

Repère	mm
1	7/10
2	9/10
3	10/10
4	12/10
5	16/10
6	20/10
7	25/10
8	30/10
9	45/10

exemple

repère	10
couleur du fil	BC
diamètre	1
organe	20

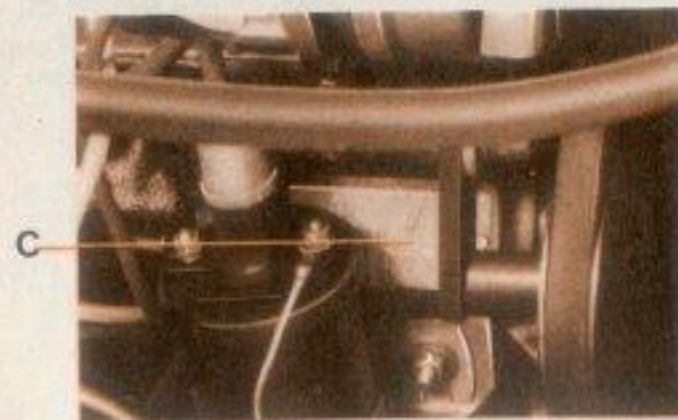
Il s'agit d'un fil n° 10 de couleur blanche, d'un diamètre de 9/10 de mm, branché sur l'organe n° 20.

Répertoire des câblages

- a** câblage avant **k** câblage lancement
b câblage arrière **m** câblage essuie-vitre

Répertoire des organes

- | | | |
|--|--|--|
| 1 Feu de position et clignotant avant gauche | 18 Bobine d'allumage | 62 Plafonnier (gauche) |
| 2 Feu de position et clignotant avant droit | 21 Mano-contact de pression d'huile | 65 Rhéostat de jauge à essence |
| 7 Optique route / croisement gauche | 22 Thermo-contact sur radiateur | 66 Lunette arrière dégivrante |
| 8 Optique route / croisement droit | 23 Thermo-contact sur culasse | 68 Ensemble de feu arrière gauche |
| 10 Avertisseur sonore droit | 26 Platine essuie-vitre | 69 Ensemble feu arrière droit |
| 11 Régulateur | 27 Maître cylindre de frein | 70 Eclaireur plaque police |
| 12 Alternateur | 28 Moto-ventilateur de chauffage | 72 Contacteur feux de recul |
| 13 Masse gauche | 29 Tableau de bord | 74 Centrale clignotante |
| 14 Masse droite | 34 Contacteur signal de détresse | 75 Interrupteur commande ventilateur chauffage |
| 15 Démarreur | 35 Contacteur lunette chauffante | 81 Bloc raccord câblage avant - câblage arrière |
| 16 Batterie | 44 Platine de servitude (boîte à fusibles) | 97 Masse carrosserie |
| 17 Moto-ventilateur de refroidissement | 52 Contacteur stop | 99 Masse planche de bord |
| | 53 Contacteur anti-vo | 100 Masse gousset auvent gauche |
| | 58 Commande essuie-vitre lave-vitre | 107 Contacteur contrôle témoin circuit de freins |



Identification

Les plaques d'identification sont dans le compartiment moteur.

A Plaque ovale

- 1 Symbole usine du véhicule
- 2 Particularités du véhicule
- 3 Numéro d'équipement
- 4 Options chaîne
- 5 Numéro de fabrication
- 6 Année du modèle (pour certains pays)

B Plaque constructeur (losange ou rectangulaire)

- 7 Type du véhicule
- 8 Numéro dans la série du type
- 9 PTMA (Poids Total Maxi Autorisé du véhicule)
- 10 PTR (Poids Total Roulant - véhicule en charge avec remorque)
- 11 PTMA essieu avant
- 12 PTMA essieu arrière
- 13 Année du modèle en cours (pour FRANCE seulement)

C Plaque moteur

- 14 Type du moteur
- 15 Indice du moteur
- 16 Numéro du moteur

Pièces de rechange

Ce véhicule est conforme à tous les règlements en vigueur dans le pays où il est vendu. Toute modification, addition ou remplacement de pièces d'origine Renault, par des pièces d'une autre origine, entraîne le risque que le véhicule ne soit plus conforme aux règlements de sécurité, d'antipollution et de bruit prévus, notamment par le code de la route, et par suite expose le propriétaire de ce véhicule ainsi modifié à d'éventuelles poursuites pénales.

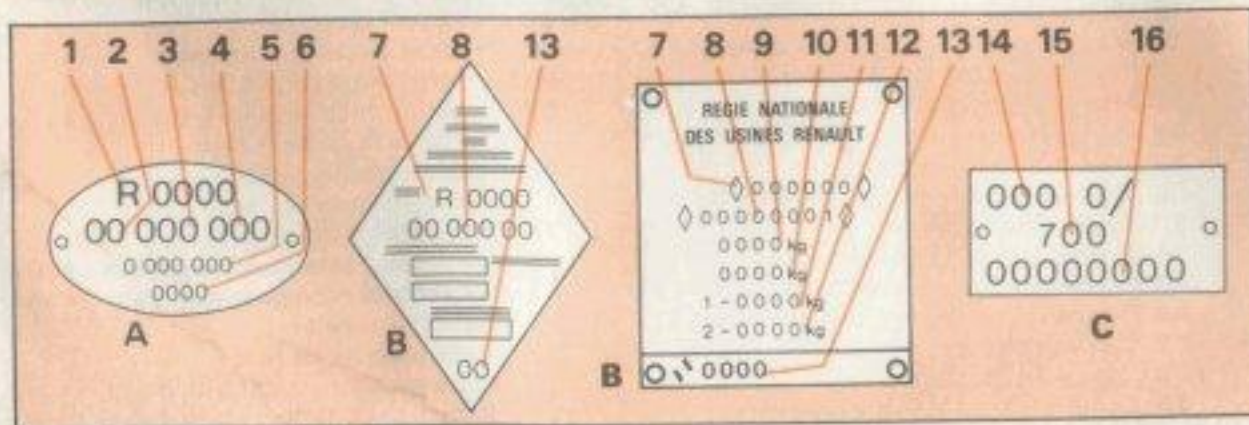
De plus, le constructeur est dégagé de toute responsabilité et sa garantie refusée, lorsqu'il a été effectué sur le véhicule des remplacements de pièces d'origine Renault, par des pièces d'une autre origine.

Toutes les pièces de votre voiture ont été étudiées, conçues et fabriquées avec un même souci de qualité, pour assurer votre sécurité et vous donner toute satisfaction.

Qu'il s'agisse de toutes les pièces constituant :

- le système de freinage
- l'éclairage
- la signalisation
- le système d'échappement
- la commande de direction
- le moteur
- les équipements du moteur
- la carrosserie, les mécanismes, les roues et pneumatiques,
- ou de tous les aménagements extérieurs ou intérieurs,

la mention « Pièces garanties d'origine » sur toute facture de réparation est une assurance de conformité.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS



l'après-vente : des services à votre service



Votre « RENAULT » nous l'avons conçue pour que vous puissiez en tirer, à tout moment, la plus grande satisfaction. Nous sommes toujours là, sur votre route, partout dans le monde; pour qu'un ami de Renault puisse toujours compter sur l'amitié de Renault.

Nos 14 000 Agents vous assurent de trouver partout « l'esprit Renault » : service rapide, compétence et loyauté. Nos Magasins Pièces de Rechange, vous permettent de retrouver partout, en peu de temps, aux moindres frais, une automobile toujours fringante.

Nos Renault-Boutiques recèlent tous les compléments pour votre plaisir, et celui de vos passagers.

Vous êtes notre client. Et nous sommes 200 000 à tout faire, toute l'année et partout, pour que vous soyez satisfait.

les services Renault

**station
service**



Les hommes de la station-service seront en mesure d'assurer les besoins courants de votre automobile (lavage, vidange, niveaux...).

**service
rapide**



Qu'il s'agisse d'entretien ou d'une réparation, les Spécialistes Service Rapide sont à votre disposition pour que l'immobilisation de votre véhicule soit d'une moindre gêne pour vous.

**tôlerie
peinture**

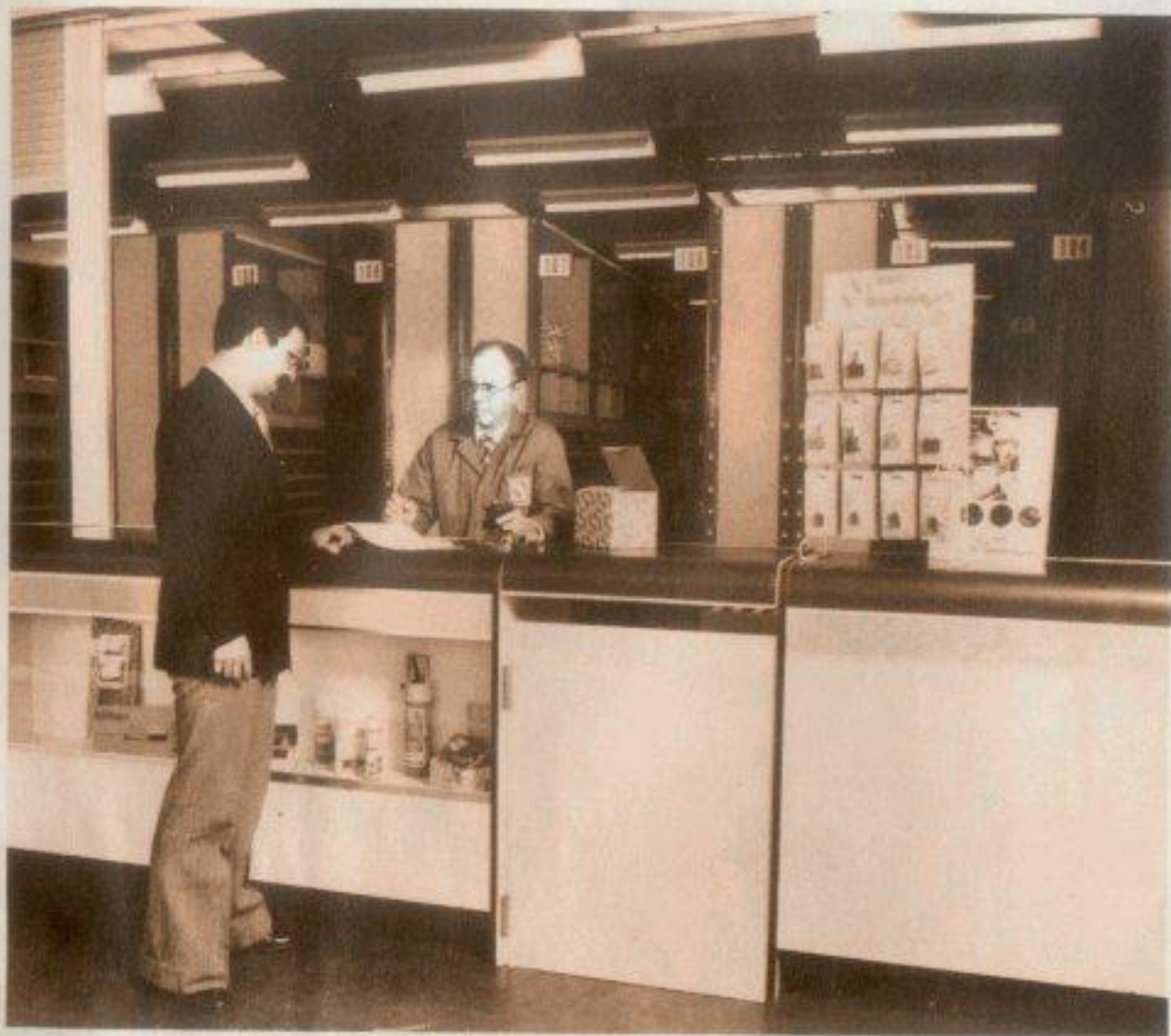


Des spécialistes formés aux méthodes Renault et disposant d'un matériel moderne, rendront votre automobile aussi sûre qu'avant et sa carrosserie aussi pimpante que neuve. Nous sommes de plus à même de faciliter le règlement de la facture de réparation en cas d'accident.

pièces
de
rechange



Conformes aux pièces montées lors de la fabrication de votre véhicule, les **Pièces de Rechange** RENAULT sont en permanence à votre disposition dans le réseau RENAULT.



Garantie des organes échange standard

Les moteurs, boîtes de vitesse et transmissions Échange Standard, commercialisés par le réseau RENAULT sont garantis **6 mois** pièces et main-d'œuvre contre toute défectuosité de pièce ou vice de fabrication.

La mention « Pièces garantie d'origine » sur toute facture de réparation est une assurance de conformité.



Vous aurez sans doute le désir de compléter l'équipement de votre voiture. Sous le label « Renault Boutique », vous trouverez une gamme complète d'équipements et d'accessoires spécialement adaptés à chaque modèle de Renault.

« Choisissez parmi notre sélection les équipements et accessoires dont vous souhaitez doter votre voiture. »

Pensez à l'entretien de votre voiture :

Comme pour vos accessoires, le spécialiste RENAULT-BOUTIQUE vous guidera dans le choix de produits sélectionnés pour toutes vos opérations d'entretien.

Entretien

Pour un prix connu à l'avance, la formule « d'Entretien RENAULT » intègre en une seule séquence les opérations indispensables de vidanges, remplissages, resserrages et réglages.



Un rapport vous sera remis pour vous permettre d'être mieux informé sur l'état de votre véhicule et vous conseiller sur d'éventuelles interventions.

Périodicité préconisée : entre 1 000 et 2 000 km, ensuite, tous les 15 000 km ou au moins tous les ans si vous faites moins de 15 000 km par an.

Station-Service

Vidange et remplissage du moteur tous les 7 500 km.

Le constructeur se réserve d'apporter à sa production des modifications qu'il jugerait opportunes.

En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification type des modèles de la Renault 4.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de la Régie Nationale des Usines Renault.

Printed in France

arts graphiques DMC, Mulhouse



77 01 443 590
NE 389 78 07 79
édition française